



RAPPORT ANNUEL 2023

Sommaire

Chapitre 1 : Lettre du président	5
Chapitre 2 : Chiffres clés	7
2.1 Informations financières sélectionnées (en milliers de dinars)	7
2.2 Données de marché	8
Chapitre 3 : Présentation des activités	8
3.1 Histoire et évolution de la société	8
3.2 Faits marquants de l'exercice	9
3.3 Faits marquants postérieurs à la date de clôture de l'exercice	9
3.4 Revue par secteur d'activité	10
3.5 Immobilisations corporelles et investissements	11
3.5.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois dernières années	11
3.6 Innovation, Recherche et Développement, Brevets et Licences	12
3.7 Organigramme du groupe	12
3.7.1 Place de la société dans le groupe	12
3.7.2 Filiales de la société	12
3.7.3 Rapport d'activité Filiale (Société TUNINDUSTRIE) 2023	13
3.8 Schéma d'organisation	15
3.9 Prévision et estimations des bénéfices 2024	16
3.9.1 Estimations (Année 2024)	16
3.9.2 Etats Financiers Prévisionnels Année 2024	17
Chapitre 4 : Facteurs de risque	19
4.1 Présentation des facteurs de risque	19
4.1.1 Risques juridiques et réglementaires	19
4.1.2 Risques technologiques	19
4.1.3 Risques opérationnels	20
4.1.4 Risques environnementaux	20
4.1.5 Risques financiers	21
4.1.5.1 Risque de change	21
4.1.5.2 Risque de liquidité	21
4.1.5.3 Risque technologique	21
4.2 Politique de gestion des risques et assurances	21
Chapitre 5 : Gouvernement d'Entreprise	22
5.1 Composition du conseil d'administration	22

5.1.1 Mandats et fonctions des administrateurs	22
5.1.2 Indépendance des administrateurs	22
5.2 Fonctionnement du conseil d'administration.....	22
5.2.1 Conseil d'administration	22
5.2.2 Comités du Conseil d'administration	25
5.2.3 Les Fonctions et les Activités principales des Administrateurs dans d'autres sociétés	26
5.3 Direction Générale	27
5.4 Rémunération des organes d'administration et de direction.....	29
5.4.1 Rémunération des organes de direction	29
5.4.2 Rémunération des membres du conseil d'administration.....	29
5.5 Conventions, engagements et autres opérations réglementés	29
5.6 Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires :	29
5.7 Commissaires aux comptes	31
5.7.1 Mandats des commissaires aux comptes	31
Chapitre 6 : Données sociales et environnementales.....	31
6.1 Données sociales	31
6.1.1 Effectif	31
6.1.2 Rémunération, intéressement, participation et prévoyance.....	32
6.1.3 Absentéisme	32
6.1.4 Environnement.....	32
Chapitre 7 : Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.....	34
7.1 Etats financiers.....	35
chapitre 8 : Etats financiers consolidés au 31 Décembre 2023.....	64
8.1. Affectation des Résultats	88
8.1.1 Rappel statutaire	88
8.1.2 Affectation des résultats	88
8.2 evolution de la situation financière	90
8.2.1 Fonds de roulement.....	90
8.2.2 Besoin en fonds de roulement	90
8.2.3 Trésorerie nette.....	90
8.3 Indicateurs d'activité et ratios de Gestion	90
8.3.1 Indicateurs d'activité	90
8.3.2 Ratios financiers nations	91

8.4 Rapport des commissaires aux comptes	92
Chapitre 9 : Renseignements généraux sur la société et son capital	108
9.1 Renseignements de caractère général	108
9.2. Renseignements sur le capital de la société.....	109
9.2.1 Dispositions générales	109
9.2.2 Evolution du capital	110
9.2.3 Autorisations financières en vigueur consenties au conseil d'administration	110
9.3 Répartition du Capital et des droits de vote.....	110
9.4 Marché de l'action.....	110
9.4.1 Evolution du cours en 2023	111
9.4.2 Capitalisation boursière	111
9.4.3 Politique de distribution des dividendes.....	112
9.4.4 Rachat d'actions	112
Chapitre 10 : Assemblée Générale	112
10.1 Dispositions générales	112
10.2 Présentation des résolutions à soumettre à L'Assemblée Générale Ordinaire du 20/06/24 ..	114
10.2.1 Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 20 juin 2024.....	114

CHAPITRE 1 : LETTRE DU PRESIDENT

Chers actionnaires,

Nous vous présentons aujourd'hui le rapport annuel financier de la société Euro-Cycles pour l'année 2023.

Malheureusement, cette année encore a été marquée par de nombreuses difficultés rencontrées sur le marché du vélo, dues aux crises mondiales subies, qu'elles soient politiques ou économiques.

En effet, la guerre en Ukraine, qui en est maintenant à sa deuxième année sans que la fin ne soit en vue, et celle au Proche-Orient, ont créé une incertitude économique mondiale et devrait continuer à l'impacter en 2024.

Nous continuerons à suivre la situation de près en espérant bien sûr des évolutions positives. Il reste toutefois difficile de prévoir les conséquences plus générales qu'auront ces conflits sur les économies mondiales et leurs répercussions sur nos activités.

L'incertitude macroéconomique s'est poursuivie en 2023, dont les pressions inflationnistes, l'évolution des dépenses de consommation, les variations des taux de change et la hausse des taux d'intérêt qui ont eu une incidence négative sur les marchés que nous desservons, tant à court terme qu'à long terme. En dépit de ces risques et incertitudes, nous surveillons de près notre situation de trésorerie et contrôlons nos dépenses, tout en gérant nos niveaux de stocks afin qu'ils cadrent avec les changements sans précédent du comportement de la demande.

Ces crises ont engendré des niveaux de stocks de matières premières très élevés, suite au report de commandes fermes de nos principaux clients sur 2024 et pour certaines sur 2025. Ces reports ont également affecté nos résultats, car nous avons été contraints d'effectuer des remises importantes pour écouler nos composants et soutenir nos clients dans ces périodes de crise.

Pour cela, nous avons pris plusieurs mesures spécifiques :

- liquidation des stocks avec des promotions spéciales, des offres groupées ou des remises importantes en parallèle avec celle de nos clients.
- Réajustement de la production en nous alignant sur la demande réelle du marché.
- Optimisation des canaux de distribution : nous avons travaillé à optimiser nos canaux de distribution :
 - o avec de nouveaux partenariats en Allemagne, sté CLICK CONCEPT GMBH sous la marque OLO, spécialisée dans le loisir.
 - o avec des initiatives de marketing ciblées ou des efforts pour améliorer la visibilité de nos produits auprès des responsables produits de différents pays Européens (Emailing, articles de presse, et participation aux salons, notamment).
- Focus sur l'innovation et la différenciation : Nous continuons à mettre l'accent sur l'innovation et la différenciation de nos produits pour nous démarquer sur le

marché, en introduisant de nouveaux modèles de vélos électriques afin de mieux répondre aux tendances actuelles, avec l'intégration de nouvelles technologies développées par la sté ACTIA Tunisie, ou des collaborations avec des sous-traitants renommés tel que la sté BAFANG, leader mondial dans le domaine de la fabrication des composants de mobilité électrique. Cet axe de développement fait toujours partie de nos objectifs et notre persévérance finira par payer. Les détails vous seront fournis lors de la présentation du rapport par M. Ghazi.

En combinant ces mesures, nous avons cherché à atténuer les effets des stocks élevés, tout en nous positionnant dans l'attente d'une reprise plus solide sur le marché du vélo.

Cependant, 2024 restera une année de transition où les stocks devraient, nous l'espérons, retrouver un niveau proche de la normale, ce qui nous permettra de nous désengager financièrement, d'améliorer notre compétitivité, et donc d'accélérer notre reprise dans de bonnes conditions.

Malgré ces difficultés, nous tenons à souligner que la tendance du marché reste positive pour l'avenir. En effet, tant sur les vélos mécaniques que sur les vélos électriques, nous observons un intérêt croissant de la part des consommateurs. Les politiques environnementales en vigueur, les changements de comportement des individus en faveur d'une mobilité plus durable, ainsi que la baisse des coûts liés à l'entretien et à l'utilisation des vélos, sont autant de facteurs qui vont dans le sens d'une relance de la demande pour nos produits.

En dépit des difficultés rencontrées en 2023, et de la stabilité espérée en 2024, nous restons confiants quant à l'avenir de notre société. Nous continuerons à nous adapter aux évolutions du marché et à proposer des produits innovants et de qualité. Nous mettrons également l'accent sur le développement de notre gamme de vélos électriques, en réponse à la tendance croissante de la micro-mobilité.

Nous tenons à remercier nos actionnaires pour leur soutien continu et leur confiance. Nous sommes convaincus que, malgré les défis actuels, Euro-Cycles saura tirer son épingle du jeu et prospérer dans les années à venir.

Monsieur Patrice GARANDEAU
Président du Conseil d'Administration de la sté Euro-Cycles

CHAPITRE 2 : CHIFFRES CLES

2.1 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES (EN MILLIERS DE DINARS)

<i>Désignations</i>	2021	2022	2023
<i>Revenus</i>	147 278 992	161 413 072	109 209 273
<i>Désignations</i>			
<i>Résultat d'exploitation</i>	30 162 392	23 563 577	10 356 261
<i>Désignations</i>			
<i>Résultat net</i>	26 958 896	16 386 609	5 354 450
<i>Désignations</i>			
<i>Résultat net par action</i>	3.025	1.672	0.546
<i>Désignations</i>			
<i>Dividende par action</i>	1.670	1.000	0.300
<i>Désignations</i>			
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	29 401 817	21 579 831	12 011 739
<i>Désignations</i>			
<i>Capitalisation boursière</i>	289 040 400	252 179 730	156 325 950
<i>Désignations</i>			
<i>Endettement financier</i>	-64 051 701	-110 427 117	-71 956 638
<i>Désignations</i>			
<i>Actifs courants</i>	188 260 212	193 035 373	142 696 055
<i>Désignations</i>			
<i>Actifs non courants</i>	13 661 970	15 762 702	17 404 037
<i>Désignations</i>			
<i>Capitaux propres</i>	53 318 369	58 825 278	54 378 728

2.2 DONNEES DE MARCHE

Cours de l'action **15.95 Dinars** au 31/12/2023



CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES ACTIVITES

3.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

La société EUROCYCLES est une entreprise de montage et d'assemblage de vélos implantée à la zone industrielle de Kalâa Kébira dans le gouvernorat de Sousse.

EUROCYCLES a été créée en 1993 par Mr. Patrice Garandau sous forme d'une société à responsabilité limitée.

En 1997, la société EUROCYCLES s'est transformée en une société anonyme avec la participation des capitaux tunisiens et étrangers (français, italiens et américains) et un capital de 1.800.000 dinars.

La société opère sur les marchés internationaux et principalement sur le marché européen avec pour principaux clients : le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Europe Central et la Belgique.

3.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Evènements majeurs de l'exercice écoulé :

- Reprise TAPEI CYCLE SHOW. - Les salons comme le TAPEI CYCLE SHOW sont des événements majeurs pour l'industrie du cyclisme. Malheureusement, cette édition a confirmé la saturation du marché résultant d'une offre excédentaire d'une sur-commande de l'ensemble des protagonistes.

- La guerre russo-ukrainienne continue d'impacter le chiffre d'affaires, les volumes et la chaîne d'approvisionnement, entraînant une hausse des coûts de l'énergie et de l'inflation.

-La guerre au Proche Orient accentue cette problématique en créant un climat d'incertitude géopolitique, ce qui a perturbé davantage les marchés financiers et les opérations commerciales.

-STOCKS chez les fabricants et les distributeurs encore très élevés : Cette situation pose des défis dans la gestion de l'inventaire, ce qui entraîne des coûts supplémentaires liés au stockage et à la gestion des stocks. Ces niveaux élevés de stocks sont la conséquence d'une demande certes en déclin, mais qui reste temporaire.

-Succession de FAILLITE d'entreprise – farrah.de/sigma signal a été observée. Les faillites d'entreprises ont eu un impact significatif sur l'écosystème économique, entraînant des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, des pertes d'emplois et des incertitudes pour les partenaires commerciaux. Cela souligne la nécessité pour les entreprises de surveiller attentivement leur santé financière et de mettre en place des stratégies de gestion des risques efficaces

- Lancement de la production sur le marché Espagnol avec un nouveau client-Connors- et Portugal avec SONAE-les magasins continent.

L'expansion vers de nouveaux marchés, tels que l'Espagne et le Portugal, offre des opportunités de croissance et de diversification des revenus. Cela témoigne également de la capacité de l'entreprise à s'adapter à des environnements commerciaux et culturels différents, ainsi qu'à établir des partenariats solides avec de nouveaux clients.

- Prospection de nouveaux clients :

- * en France avec Sodium -Mercure & Ravate (dans les îles de la Réunion.)
- * en Angleterre avec EBCO-vélos électriques
- * en Irlande-avec Motor & Sport-vélos juniors

La recherche de nouveaux clients dans des pays tels que la France, et l'Irlande montre notre volonté d'expansion géographique et de diversification de la clientèle. Cela nous aidera à réduire la dépendance à l'égard de marchés spécifiques et à stimuler la croissance à long terme de l'entreprise.

De plus, la diversification des clients peut offrir une protection contre les fluctuations économiques dans un seul marché.

3.3 FAITS MARQUANTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

La reprise du TAPEI CYCLE SHOW s'accompagne d'un marché saturé et de niveaux élevés d'inventaires de vélos mécaniques et électriques. Cette saturation a découlé d'une offre excédentaire, résultant de prévisions de demande surestimées. Face à cette situation, les entreprises ont été contraintes de réduire les prix, d'offrir des réductions et de lancer des promotions agressives pour écouler leurs stocks. Cela pose des défis importants en termes de maintien de la rentabilité dans un environnement concurrentiel tendu.

Cela a été également la politique d'Euro-cycles.

Les conflits géopolitiques, tels que la guerre russo-ukrainienne, le conflit au Proche Orient ont perturbé, les flux commerciaux, affectant la stabilité régionale et entraînant des incertitudes économiques.

Les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, telles que les restrictions commerciales ou les perturbations logistiques, ont entraîné une diminution des volumes de vente et des augmentations de coûts pour les entreprises.

La flambée des coûts de l'énergie et de l'inflation a eu un impact négatif sur la rentabilité des entreprises,

-Transport import Asie :

La situation du transport en provenance d'Asie est actuellement sous tension, avec plusieurs défis à relever. Le blocage de la mer Rouge a entraîné une augmentation des temps de transit et des rotations de navires plus longues. De plus, les bateaux fonctionnant à pleine capacité ont conduit à des coûts de transport plus élevés. Ces facteurs combinés ont créé des difficultés supplémentaires pour les entreprises qui importent des marchandises d'Asie.

- **Prospection** marché EUROPE avec Solex-Rebirth et la marque Lejeune.

-Tender :

-Lancement du tender HUK -pour les vélos enfants/jouets -170000 vélos/20 millions TND pour 2025-2026

-Lancement du tender ACCEL-pour les vélos adultes mécaniques et électriques-potentiel de 225 000 vélos pour un chiffre d'affaires annuel de 3 millions pour les vélos mécaniques et de 150 millions de dinars pour les vélos électriques.

-**Bicycle Valley** : achèvement du bâtiment -8800m² pour la mise en route de la fabrication des composants en Tunisie :

- Cintre, Potence, Tige de selle-machines prêtes à être expédiées après Eurobike show
- Rayons-machine reçu-installation début 2025.

3.4 Revue par secteur d'activité

Répartition par pays-volume-2023

ANGLETERRE	193 394	56.45%
FRANCE	94 269	27.51%
ITALIE	18 249	5.33%
GERMANY	12 544	3.66%
ESPAGNE	7 269	2.12%
DANEMARK	5 594	1.63%
GREECE	4 345	1.27%
USA	2 660	0.78%
LYBIA	2 244	0.65%
TUNISIA	575	0.17%
FINLAND	534	0.16%
CANADA	292	0.09%
PORTUGAL	651	0.19%
TOTAL	342 620	100.00%

Répartition par taille de vélos-volume-2023

20	112 767	32.91%
24	87 927	25.66%
26	48 544	14.17%
27.5	37 025	10.80%
700C	20 606	6.01%
16	18 767	5.47%
14	9 404	2.79%
29	3 763	1.09%
12	790	0.23%
18	1 258	0.36%
E-BIKES	1 769	0.51%
TOTAL	342 620	100.00%

3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INVESTISSEMENTS

3.5.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES :

Les investissements ont été de l'ordre de 3 059 268 DT, et consiste essentiellement à la finalisation des travaux de construction d'un nouveau bâtiment portant sur une nouvelle usine, et ce dans le cadre d'intégration verticale (Bicycle Valley Process).

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS		
	2021	2022	2023
<i>Logiciel</i>	2 579.223	3 246.575	0.000
<i>Terrain</i>	1 611 086.053	0.000	0.000
<i>Construction</i>	878 961.646	0.000	0.000
<i>Outillage Industriel</i>	1 901.948	0.000	2 473.875
<i>Matériel Industriel</i>	142 011.551	57 352.372	45 995.369
<i>Equipement de Bureau</i>	4 732.000	3 887.068	4 834.677
<i>Matériel Informatique</i>	25 092.250	36 110.170	20 561.570
<i>Matériel de Transport</i>	147 753.000	652 293.050	289 197.106
<i>I.A.A</i>	92 950.668	13 750.970	4 635.100
<i>Divers Amenagement local Sidi Bouali</i>	0.000	0.000	88 481.124
<i>Constructions en cours</i>	0.000	2 508 256.035	2 603 088.932
TOTAL GENERAL	2 907 068.339	3 274 896.240	3 059 267.771

3.6 INNOVATION, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Notre partenariat pour l'assemblage des batteries électriques, voire la fabrication à long terme afin de bénéficier d'une flexibilité et d'une intégration verticale, synonyme de consolidation pour la certification originale nécessaire pour réussir le projet de fabrication de vélos électriques « made in Tunisia » a vu le jour.

Le partenaire Actia a délivré les premiers Kits électriques que nous avons monté pour le marché américain.. la deuxième génération est en cours pour assurer la production pour le marché anglais au deuxième semestre.

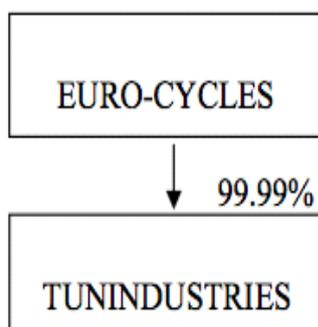
Aussi nous avons créé une marque COLLORADO/RODEO pour le marché Européen et Canadien destinés à de nouvelles opportunités. Nous avons envoyé un premier container test chez les distributeurs.

3.7 ORGANIGRAMME DU GROUPE

3.7.1 PLACE DE LA SOCIETE DANS LE GROUPE

EUROCYCLES est la société mère par excellence.

3.7.2 FILIALES DE LA SOCIETE



Le groupe Euro cycles est composé de deux entités :

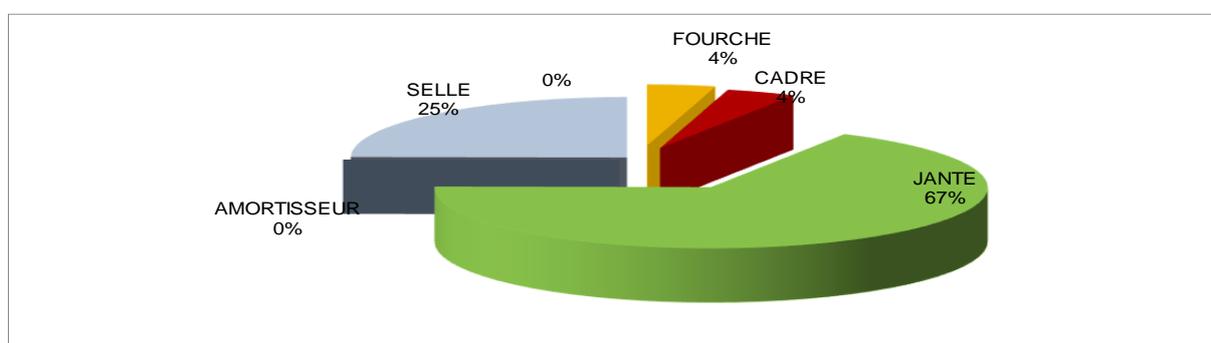
-Société EUROCYCLES : qui a pour activité la production et la vente de vélos tout terrain à l'export. Elle se charge donc de l'achat de pièces et de leur assemblage.

-Société TUNINDUSTRIE : Filiale d'EUROCYCLES, elle a pour principale activité la fabrication de jantes, les cadres et les Scelles destinées à la production de vélos.

3.7.3 RAPPORT D'ACTIVITE FILIALE (SOCIETE TUNINDUSTRIE) 2023

Durant l'année 2023, le nombre des pièces produites (Jantes, Selles, Fourche et Cadres) s'est élevé à 1 580 618 unités, soit une hausse de 130 994 pièces par rapport à l'année 2022, (+ 9%).

	TOTAL	TOTAL
CADRE	1 000	0.12 %
SELLES	142 287	17.61%
JANTES	664 713	82.27%
TOTAL	808 000	100%



Effectifs :

Etat des effectifs au 31/12/2023

PRODUCTION	37
GARDIEN	3
ADMINISTRATION	2
TOTAL	42

Résultats :

COMPTE EXPLOITATION

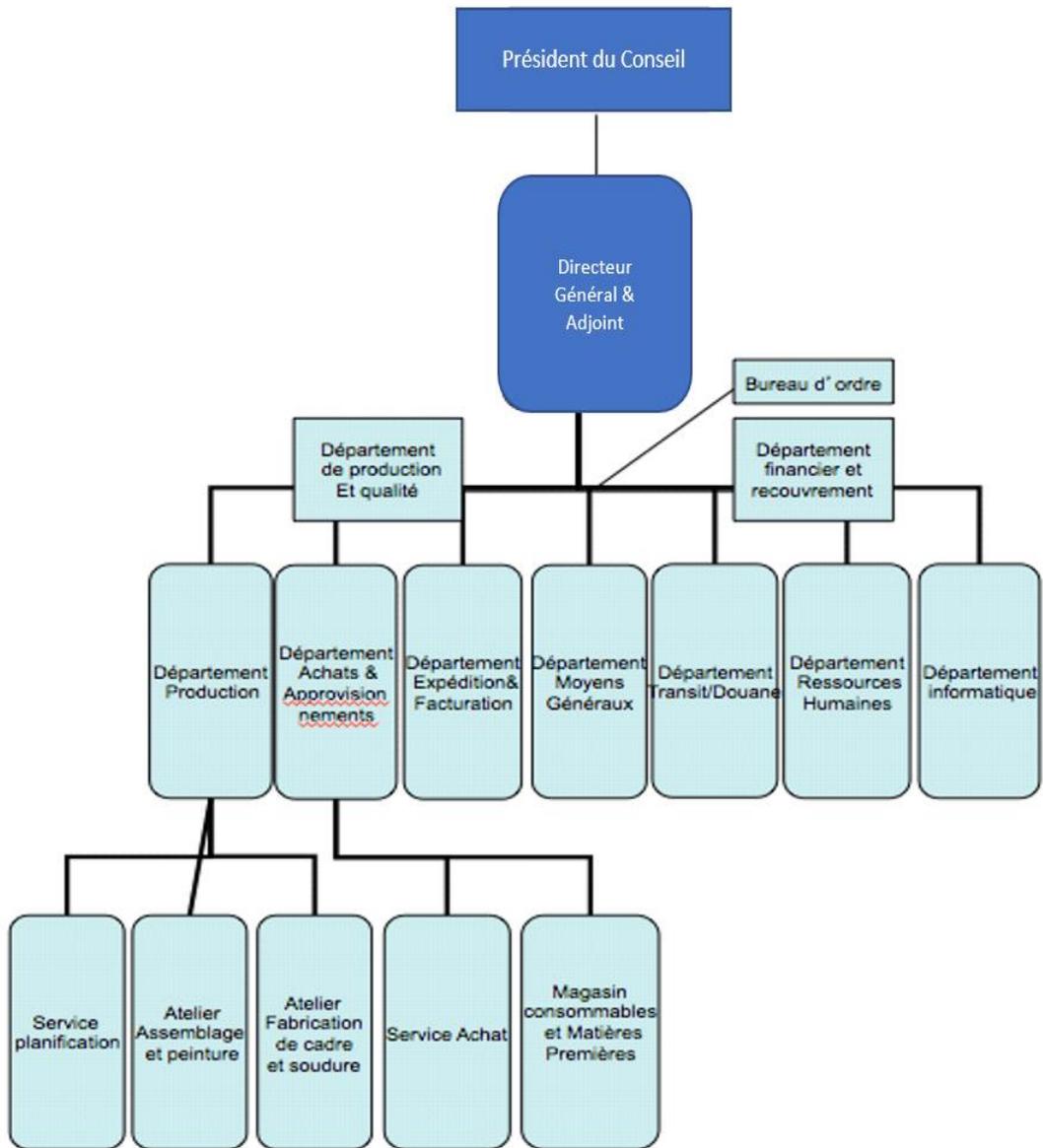
ANNEE 2023

ANNEE 2022

TUNINDUSTRIES

N°	Libellé titre	Montant	%	Montant	%
1	Total CA	8 145 592	100%	12 679 668	100.00%
2	Cost of Sales	5 338 631	65.54%	8 109 702	63.96%
3	Salaires & Charges	584 954	7.18%	814 904	6.43%
4	Autres Charges d'exploitation	472 457	5.80%	596 077	4.70%
5	Dotations aux Amortissements	449 398	5.51%	426 813	3.37%
6	Charges Financières	807 929	9.92%	991 298	7.82%
7	Autres produits	4 446	0.05%	40 527	0.32%
8	Impôts	94 289	1.16%	288 241	2.27%
	PBIT après impôt	402 380	4.93%	1 493 160	11.78%

3.8 SCHEMA D'ORGANISATION



3.9 PREVISION ET ESTIMATIONS DES BENEFICES 2024

RUBRIQUE	2023P	%	2023R	%	2024P
Revenus	117 307 695		109 209 273		127 117 792
Autres produits d'exploitation			4 223 900		
Couts des marchandises vendues	-85 215 386	70.00%	- 80 862 981	74.04%	-95 338 344
Charges de personnel	-5 944 474	5.05%	- 7 097 155	6.49%	-7 360 379
Autres charges d'exploitation	-8 630 238	8.57%	- 8 459 486	7.74%	-9 133 188
EBITDA	17 517 597	14.93%	17 013 551	15.58%	15 285 881
Amortissements Corporelles	-1 789 685	1.52%	- 1 323 051	1.21%	-1 444 458
Provisions	0	0.00%	- 5 334 238	4.88%	0
EBIT	15 727 911	13.40%	10 356 262	9.48%	13 841 423
Charges financières nettes	-3 800 000	3.24%	-6 919 949	6.33%	-5 681 528
Produits placements- Dividendes autres produits Financiers	1 000 000	0.85%	1 023 559	0.94%	500 000
Autres gains ordinaires	0	0.00%	1 371 882	0.02%	0
Autres pertes ordinaires	0	0.00%	-70 469	0.01%	0
RESULTAT avant impôt	12 927 911	11.02%	5 761 285	5.27%	8 659 892
Impôts sur les bénéfices	1 939 187	1.65%	- 406 835	0.37%	1 298 984
RESULTAT Net Après impôt	10 988 725	9.37%	5 354 450	4.90%	7 360 911

3.9.1 ESTIMATIONS (ANNEE 2024)

Les Estimations et les budgets de la société Euro-cycles (Année 2024) ont été établis sur la base :

- Des états financiers arrêtés au 31/12/2023 certifiés par les commissaires aux comptes.
- Nombre de vélos produits estimés à 369 089 Vélos.

3.9.2 ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS ANNEE 2024

Bilans Prévisionnels de la société Euro-cycles

ACTIFS	2023R	2024P
ACTIFS IMMOBILISES		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	91 930	91 930
Amortissements	-90 307	-88 560
Valeur comptable nette	1 623	3 370
Immobilisations corporelles	29 252 575	29 693 307
Amortissements	-12 068 011	-13 385 665
Valeur comptable nette	17 184 563	16 307 642
Immobilisations financières	217 850	181 300
Valeur comptable nette	217 850	181 300
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	17 404 037	16 492 312
Autres actifs non courants		
ACTIFS COURANTS		
Stocks	118 233 528	79 747 992
Provisions	-1 852 898	-1 852 898
Valeur comptable nette	116 380 629	77 895 094
Clients	12 498 669	34 966 402
Provisions	- 3 546 606	- 3 546 606
Valeur comptable nette	8 952 063	31 419 796
Autres actifs courants	9 307 294	7 947 102
Placements et autres A. Financiers	106 308	58 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7 949 760	16 429 208
TOTAL DES ACTIFS	160 100 092	133 749 200
CAPITAUX PROPRES	2023R	2024P
Capitaux propres		
Capital social	9 801 000	9 801 000
Réserves	980 100	980 100
Autres capitaux propres		
Résultats reportés	38 243 178	40 657 328
Total des capitaux propres avant résultat	49 024 278	51 438 428
Résultat de l'exercice	5 354 450	7 360 911
Total des capitaux propres	54 378 728	58 799 339
PASSIFS		
Emprunts	6 008 371	4 806 697
Autres passifs financiers		
Provisions	280 839	280 839
Total des passifs non courants	297 888	5 087 536
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 658 818	10 589 663
Autres passifs courants	14 816 698	6 470 793
Concours bancaires et Autres p. financiers	71 956 638	52 801 869
Total des passifs courants	99 432 154	69 862 325
Total Cap. Propres et Passifs	160 100 092	133 749 200

Etats de résultat prévisionnel de la société Euro cycles Exercice 2024

En dinars

	2023R	2024P
Produits d'exploitation		
Revenus	109 209 273	127 117 792
Autres produits d'exploitation	4 223 900	
Production immobilisée		
Total des produits d'exploitation	113 433 174	127 117 792
Charges d'exploitation		
Variation des stocks des produits finis et des encours	5 238 307	
Achats de marchandises consommés		
Achats d'approvisionnements consommés	-86 101 288	-95 338 344
Charges de personnel	-7 097 155	-7 360 379
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 6 657 289	-1 444 458
Autres charges d'exploitation	- 8 459 486	-9 133 188
Total des charges d'exploitation	-103 076 912	-113 276 368
Résultat d'exploitation	10 356 261	13 841 424
Charges financières nettes	- 6 919 949	-5 681 528
Produits des placements/div et autres	1 023 559	500 000
Autres gains ordinaires	1 371 882	
Autres pertes ordinaires	-70 468	
Résultat avant impôt	5 761 285	8 659 895
Impôts sur les bénéfices	- 406 835	- 1 298 984
Résultat après impôt	5 354 450	7 360 911
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 354 450	7 360 911

CHAPITRE 4 : FACTEURS DE RISQUE

4.1 PRESENTATION DES FACTEURS DE RISQUE

4.1.1 RISQUES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre des conventions bilatérales, et plus exactement Europe-Tunisie, EUROCYCLES bénéficie de l'exonération de droits de douanes pour l'ensemble de ses clients européens.

Ces droits sont assujettis au respect des règles d'Origine qui sont contrôlés par la commission européenne.

Il est à noter qu'EUROCYCLES a fait l'objet d'un examen approfondi par les commissaires européens qui ont passé une semaine au sein de l'entreprise.

Cet audit a fait l'objet d'une gratification positive au mois de mars 2013 qui accorde sans restriction et sans délai l'exportation des produits fabriqués vers l'ensemble des pays européens sans droit de douanes.

Parallèlement à cela, l'Europe est en phase de négociation avec la Chine pour l'ouverture complète de leur marché sous conditions. Cette ouverture pourrait entraîner des conséquences pour Euro cycles car cela ouvrirait l'espace à de nouveaux fabricants dont les prix seraient très compétitifs mais dont la qualité et l'expertise serait défaillante.

La recherche à priori d'un profit meilleur ne persistera pas et le marché se ré-stabilisera. Cependant, cela créera certainement des turbulences dans lesquelles nous devrions subir les conséquences limitées (baisse de volume) mais auquel nous ferons face pour maintenir nos équilibres et performances actuelles.

En Angleterre, l'autorité régulatrice du commerce a décidé de lever les taxes anti-dumping contre la Chine sur les vélos électriques exclusivement à compter de juin 2024, jugeant qu'il n'y avait plus de raisons industrielles, économiques et/ou politiques pour les maintenir.

Par conséquent, cela affectera à court terme notre position sur le marché car elle ouvre le champ aux produits chinois qui n'ont pas les mêmes contraintes économiques, logistiques, développement.

4.1.2 RISQUES TECHNOLOGIQUES

EUROCYCLES achète l'ensemble de ces pièces aux normes européennes et par conséquent toutes certifiées.

Les certificats de conformité sont joints à chaque référencement de pièces nouvelles et des échantillons sont validés avec les clients/ et le service technique & qualité d'EUROCYCLES.

La nouvelle norme ISO4210 s'applique depuis le 1er janvier 2016.

Euro cycles a été proactive dans ce domaine en s'y préparant depuis juillet 2015.

En ce qui concerne les vélos complets, les clients procèdent directement aux tests des vélos.

Jusqu'à aujourd'hui, tous nos vélos sont passés avec succès.

4.1.3 RISQUES OPERATIONNELS

EUROCYCLES a mis en place un système informatique basé sur un back up hebdomadaire qui récupère l'ensemble des informations et les stocks sur serveur isolé.

De plus, il est enregistré l'ensemble des données sur un disque dur séparé interne et un autre disque externe.

Ces données sont sécurisées.

Afin de renforcer l'ensemble des mesures de sécurités, La Société EURO CYCLES S.A a entamé au cours de l'année 2019 une mission « audit du système d'information (SI) et sécurité informatique », dont le but est de recenser les différents risques existants touchant le système d'information de la société sur la base d'une analyse du SI actuel sur les plans fonctionnel, technique et organisationnel afin d'évaluer son adéquation par rapport aux besoins et les orientations stratégiques de la société.

Cet audit est réalisé par une équipe d'auditeurs certifiés CISA (Certified Information Systems Auditor), ISO 27001 Lead Auditor, PRINCE 2, ISO 27001 Lead Implémenter, ISO 22301, COBIT, ITIL, ISO 27002 et supervisé par un expert en management, gouvernance et audit des SI.

Les travaux réalisés ont permis de dégager des plans d'action se traduisant par un ensemble des projets et d'action dont la majorité sont en cours de finalisation.

4.1.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre de ses activités, le groupe EUROCYCLES est exposé à plusieurs risques liés à l'environnement :

- La hausse du coût des matières premières ;
- La variation des prix des composants et des pièces nécessaires à la production des vélos et achetées auprès des fournisseurs étrangers. Bien que cette variation soit impactée directement sur les prix de vente aux clients, nous n'écartons tout de même pas le risque à long terme que la société puisse se retrouver avec des prix non compétitifs et devoir revoir la rentabilité à la baisse afin de maintenir les équilibres et la part de marché .la cyclicité de notre secteur nous oblige et nous engage à la prudence et à la pérennité.
- la hausse du prix du Transport maritime, la congestion des ports.

Euro cycles croit que l'évolution des préoccupations des consommateurs à l'égard de la santé et de l'environnement contribue au développement de notre croissance contre la possibilité d'une baisse généralisée des dépenses de consommation. Cependant, la demande peut aussi être affectée par les conditions météorologiques sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle.

De plus, nous offrons un vaste assortiment d'articles dans la catégorie des produits représentant une bonne valeur pour le prix chez les grands détaillants. Cela signifie que si un consommateur décide de dépenser moins pour un produit récréatif particulier, Euro cycles dispose de solutions de rechange aux articles à prix plus élevé.

Euro cycles étant une société totalement exportatrice, la congestion incessante des ports tunisiens a contribué fortement à pénaliser l'activité tant sur le domaine d'approvisionnement sur le domaine des respects des livraisons clients. Ce qui ajoute de charges portuaires, des frais d'acheminement par avion et des modifications de mode de transport plus coûteux à l'export.

4.1.5 RISQUES FINANCIERS

4.1.5.1 RISQUE DE CHANGE

Les ventes et achats se faisant en devises, suite à la dévaluation des devises EUR et USD par rapport au Dinars Tunisien, la société a constaté des pertes des changes suite à ses opérations de paiement des dettes Fournisseurs et des échéances de Financement Devises et d'encaissement des créances clients.

4.1.5.2 RISQUE DE LIQUIDITE

EUROCYCLES ne présente aucun risque de liquidités.

4.1.5.3 RISQUE TECHNOLOGIQUE

Les risques liés à la qualité des produits, vu l'importance accrue accordée aux normes sécuritaires, nécessitent la priorité à la qualité avec une vigilance accrue sur la fiabilité des composantes de sécurité.

4.2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ET ASSURANCES

La politique de gestion des risques adoptée par la société pour se prémunir des risques est souscrite dans le cadre des couvertures d'assurance. Elle couvre l'ensemble des biens matériels, stocks matières et des pertes d'exploitation susceptible d'arriver suite à des événements exogènes, incendie, vols, catastrophe naturelle.

La société s'est également dotée d'un système performant d'intrusion par camera avec enregistrement ainsi qu'un système d'incendie par RIA, connecté sur bache à eau en cas de problème avec la SONEDE.

La société se dote de deux groupes électrogènes pour faire face à l'incessante coupure d'électricité cette année qui créent des ruptures de charges en production et peuvent occasionner des dommages aux matériels de production.

Toutes nos installations sont vérifiées annuellement par un organisme certifié l'APAVE.

La société est également dotée d'un gardiennage. Il est assuré par des salariés de la société, avec renforcement nocturne.

Une patrouille de la garde nationale est affectée sur la zone et passe deux fois durant la nuit.

La société est également dotée d'un système de backup informatique automatique, planifié quotidiennement.

CHAPITRE 5 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1.1 MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

<i>Membres</i>	<i>COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>				
	<i>Représenté par</i>	<i>Qualité</i>	<i>Mandat</i>	<i>Fonction</i>	<i>Adresse</i>
<i>Mr PATRICE GARANDEAU</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Président</i>	<i>2023-2025</i>	<i>Président du Conseil</i>	<i>France</i>
<i>Mr HABIB ESSEYAH</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2022-2024</i>	<i>DG</i>	<i>Sousse</i>
<i>Mr MOHAMED REKIK</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2022-2024</i>	<i>Néant</i>	<i>Sousse</i>
<i>Mr MOURAD GHAZI</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2023-2025</i>	<i>DGA</i>	<i>Sousse</i>
<i>Société MG INVEST</i>	<i>Mr Patrice GARANDEAU</i>	<i>Membre</i>	<i>2022-2024</i>	<i>Néant</i>	<i>France</i>
<i>Mr. MICHELE BERAUDO</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2022-2024</i>	<i>Néant</i>	<i>Italie</i>
<i>Mr. MONDHER ACHOUR</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2023-2025</i>	<i>Néant</i>	<i>Sousse</i>
<i>Mr. NADER GHAZOUANI</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2023-2025</i>	<i>Néant</i>	<i>Sousse</i>
<i>Mr. AHMED RJIBA</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2023-2025</i>	<i>Néant</i>	<i>Sousse</i>

5.1.2 INDEPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

Néant.

5.2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société a opté par la dissociation entre les fonctions de Président de Conseil d'Administration et celles de Directeur Général et ce conformément aux dispositions des articles 215 à 221 du code des sociétés commerciales et la loi 47-2019 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

Le conseil nomme parmi ses membres un Président pris parmi les administrateurs.

Le Président du conseil d'Administration doit toujours être une personne physique et actionnaire de la société. Il peut être élu pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Président peut toujours être réélu. Il a pour mission de proposer l'ordre du jour du Conseil d'Administration, le convoquer, préside ses réunions et veille à la réalisation des options et stratégies arrêtées par ce Conseil. Il préside les réunions des Assemblées Générales et le conseil d'office est réputé lui déléguer les pouvoirs nécessaires.

Le Conseil peut révoquer son Président à tout moment.

Le conseil désigne aussi un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

En cas d'empêchement temporaire non justifié par tout acte laissant trace écrite supérieure à un mois ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer temporairement au plus âgé de ses membres les fonctions de président. Cette délégation est donnée pour une seule fois et sera valide pour 60 jours période durant laquelle un nouveau président doit être élu en cas de décès de l'ancien.

Les membres du bureau sont toujours rééligibles.

ARTICLE 17

La Société est administrée par un Conseil composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les actionnaires peuvent, par une modification des statuts, prévoir que la qualité d'actionnaire n'est plus exigée pour être administrateur.

Les personnes morales auxquelles les fonctions d'Administrateur auront été conférés seront représentées dans les délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire permanent nommément désigné, l'un ou l'autre ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire.

Cependant le conseil d'administration doit comporter au moins deux membres indépendants des actionnaires, et ceci, pour une période qui ne peut dépasser trois ans.

Les deux membres indépendants ne peuvent être actionnaires dans la société, le mandat de chacun des deux membres indépendants ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

L'assemblée générale ordinaire ne peut révoquer les deux membres indépendants sauf pour une raison valable relative à leurs violations des exigences légales ou des statuts, ou pour avoir commis des fautes de gestion ou pour la perte de leurs indépendances.

Est membre indépendant, tout membre n'ayant aucune relation avec la société, ou avec ses actionnaires ou ses administrateurs, qui sont de nature à affecter l'indépendance de sa décision ou à le rendre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.

L'administrateur de la société doit dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société.

ARTICLE 18- DUREE DES FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La durée des fonctions des administrateurs est de trois (3) ans. Tout membre sortant est rééligible. Toutefois les administrateurs indépendants ne sont rééligibles qu'une seule fois.

Les membres du conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

ARTICLE 19- NOMINATION A TITRE PROVISOIRE-CONFIRMATION

En cas de vacances d'un poste au Conseil d'Administration suite à un décès ou à une démission d'un ou de plusieurs membres. Le Conseil d'Administration peut entrer deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire pour atteindre le minimum légal. Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

Tous les actes accomplis par le Conseil d'Administration dans l'intervalle qui s'écoule entre la nomination provisoire d'Administrateurs et la prochaine Assemblée Générale Ordinaire sont valables alors même que cette nomination provisoire n'aurait pas été ensuite confirmée par l'Assemblée Générale.

ARTICLE 21 – REUNION DU CONSEIL

Le conseil d'administration se réunit, sur la convocation de son Président ou de la moitié de ses membres aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Soit au siège social soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation. Toutefois, le conseil peut se réunir sur une convocation verbale et sans délai si tous les membres sont présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Chacun des administrateurs peut se faire représenter à chaque séance par un autre administrateur. Les pouvoirs ne sont valables que pour une seule séance et peuvent être donnés par simple lettre, par télégramme, par télécopie ou par tout autre écrit ayant date certaine.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés. L'administrateur représentant un de ses collègues dispose de deux voix.

En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante.

ARTICLE 22 – PROCES VERBAUX

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial tenu au siège de la société et qui sont signés par le président de la séance et le secrétaire ou par la majorité des membres présents et le secrétaire.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil et par deux administrateurs.

ARTICLES 23 POUVOIRS DU CONSEIL :

Le Conseil d'Administration doit agir au bénéfice exclusif des actionnaires de la société et doit être le garant de la modernité des moyens techniques et des stratégies financières de manière à assurer la sécurité des différentes opérations lors de la réalisation de l'objet social et doit assurer aussi la compétence et l'honorabilité des dirigeants de la société et du personnel placé sous leur autorité.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et faire toutes les opérations relatives à son objet, dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les présents.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par les lois et les présents statuts est de sa compétence.

Toutefois la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social à moins qu'elle ne prouve que les tiers sussent ou ne pouvaient ignorer que l'acte dépassait cet objet.

A côté de ses pouvoirs généraux, le conseil d'administration dispose des pouvoirs propres. Ainsi il est l'organe compétent pour prendre notamment les décisions suivantes :

Le conseil d'administration a les pouvoirs spécifiques suivants :

- Il arrête la politique générale de la société et en assure le suivi d'exécution.
- Il convoque des assemblées générales.
- Il supervise la préparation des comptes sociaux et du rapport annuel de gestion.
- Il établit des documents de gestion prévisionnelle et des rapports correspondants.
- Il coopte les administrateurs.
- Il nomme, révoque et fixe les rémunérations des directeurs généraux, et directeurs généraux adjoints.
- Il arrête des états financiers du rapport de gestion.
- Il autorise des conventions réglementées passées entre la société et l'un de ses dirigeants, administrateurs, actionnaires.
- Il délibère annuellement sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale.
- Il autorise préalablement aussi les emprunts importants au profit de la société engendrant l'hypothèque ou nantissement de fonds de commerce des biens sociaux dont le montant excède vingt-cinq millions de dinars.
- Il autorise cependant toujours et préalablement, la cession des fonds de commerce ou leurs locations au tiers ainsi que la vente de tous immeubles.

Sous réserve des stipulations des présents statuts, le Conseil d'Administration peut déléguer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers, actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés, dans des conditions qu'il fixe avec ou sans faculté de substitution et faire procéder à toutes études et enquêtes. Il détermine, dans ce cas, les rémunérations tant fixes que proportionnelles.

Le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par les lois et règlement en vigueur ou par les présents Statuts aux Assemblées Générales des Actionnaires ou au pouvoir du président.

5.2.2 COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux directives du CMF, le conseil d'administration a créé un comité d'audit qui a été mis en place durant l'année 2014.

Il est composé de Monsieur Mohamed REKIK, Monsieur Mondher ACHOUR et M. Nader GHAZOUANI.

5.2.3 Les Fonctions et les Activités principales des Administrateurs dans d'autres sociétés

Liste des Membres du Conseil D'Administration

Liste des membres du Conseil d'Administration	Activités exercés	Mandat	Activités professionnels et Mandats dans d'autres Conseils
M. PATRICE GARANDEAU	Président du Conseil Sté EURO CYCLES S. A	2023-2025	Néant
M. HABIB ESSEYAH	Directeur Général Sté EURO CYCLES S. A	2022-2024	Néant
M. MOURAD GHAZI	Directeur Général Adjoint Sté EURO CYCLES S. A	2023-2025	Néant
M. MOHAMED REKIK	Administrateur	2022-2024	Directeur Général du Groupe Pates Warda Administrateur des sociétés suivantes : * Comptoir Multiservices Agricoles * Couscousserie du Sud * Sté Tunisienne de Production Alimentaire * Sté FLEXO PRINT
M. MICHELE BERAUDO	Administrateur	2022-2024	Néant
Sté MG INVEST (Représentant M. PATRICE GARANDEAU)	Administrateur	2022-2024	Néant
M. NADER GHAZOUANI	Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires	2023-2025	- Administrateur des sociétés suivantes : * S.A.M (Meubles intérieurs)
M. AHMED RJIBA	Administrateur Indépendant	2023-2025	
M. MONDHER ACHOUR	Administrateur Indépendant	2023-2025	- Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires à la Sté UNIMED -Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires à la Sté S.A.M(Meubles Interieurs)

5.3 DIRECTION GENERALE

	Fonctions	Date d'entrée	Adresse
		En fonction	
M. Patrice GARANDEAU	Président du Conseil	Janvier-2020	France
M. Habib ESSEYAH	Directeur Général	Janvier-2020	Sousse
M. Mourad GHAZI	Directeur Général Adjoint	Octobre-2005	Sousse

ARTICLES 24 : DIRECTION DE LA SOCIETE

La Direction Générale de la Société est assurée par un Directeur Général.

Le Conseil d'Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Société. Si le Directeur Général est membre du Conseil d'Administration, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général doit être une personne physique.

Le Directeur Général assure exclusivement sous sa responsabilité la direction générale de la société, le Conseil d'Administration lui délègue d'office à cet effet tous les pouvoirs nécessaires.

Il est investi notamment des pouvoirs suivants lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

- Il nomme et révoque tous les agents, mandataires et salariés de la société, fixe leurs traitements, salaire et gratifications, ainsi que les autres conditions de leur admission, il organise toutes caisses de sécurité et de prévoyance pour le personnel.
- Il fixe les dépenses générales d'administration, effectue les approvisionnements de toutes sortes.
- Il approuve dans le cadre de la réglementation en vigueur, les marchés passés par la société ainsi que leur règlement définitif.
- Il approuve les conventions d'arbitrage, les clauses arbitrales et les transactions réglant les différends conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Il touche au nom et pour le compte de la société les sommes dues à la société et autorise le paiement de celles qu'elle doit.
- Il détermine le placement des sommes disponibles et règle l'emploi des fonds de réserves.
- Il contracte et résilie toutes polices ou contrats d'assurance concernant les risques de toutes natures.
- Il souscrit, endosse, accepte et acquitte tous effets de commerce, traite, ou lettre de change.
- Il passe et autorise tous traités, marchés et généralement tous actes rentrant dans l'objet de la société, il peut notamment conclure avec toute personne physique ou morale tous contrats de commission, d'agence ou de représentation avec exclusivités ou non.

- Il demande et accepte toutes concessions fait toutes commissions, prend part à toutes adjudications, fournit tous cautionnements.
- Il autorise toutes acquisitions, tous retraits, transferts, aliénations de rentes, valeurs, créances, et autres droits mobiliers quelconques.
- Il consent ou accepte, cède et résilie tous baux de location avec ou sans promesse de vente.
- Il se fait ouvrir en toutes banques tout comptes courants et crée tous chèques et effets pour le fonctionnement de ces comptes.
- Il contracte et signe tous traités transactions, compromis, tous acquiescements, et désistement de meubles ainsi que toutes délégations, antériorités subrogations avec ou sans garanties et toutes mainlevées d'inscriptions saisie, opposition sous autre empêchement avant ou après paiement.
- Il décide et réalise toutes acquisitions, achat de biens et droits mobiliers et immobiliers.
- Il signe tous les contrats d'achat.
- Il consent pour les emprunts dont la valeur en principal est inférieure ou égale à vingt-cinq millions dinars les garanties réelles ou cautionnements.
- Il représente la société dans toutes opérations de faillite et liquidation, adhère à tous règlements amiables et à tous concordats.
- Il propose au Conseil d'administration de nommer un ou plusieurs Directeurs Généraux Adjoints ou mandataires spéciaux pour lui assister.
- Louer tout coffre.
- Emettre tous bons à vue ou à échéance fixe.
- Acquérir, aliéner, échanger avec ou sans soulte, tous biens et droits mobiliers dans le respect total des dispositions de l'article 26.2 des présents statuts
- Intéresser la société dans toutes participations et dans tous syndicats.
- Représenter la société auprès de toutes administrations étrangères.
- Représenter plus généralement la société en justice nationale ou étrangère tant en demandant qu'en défendant et compromettre sur tous intérêts de la société.
- Il exerce toute action judiciaire, tant en demandant qu'en défendant.
- Il représente la société dans toutes opérations de faillite et liquidation, adhère à tous règlements amiables et à tous concordats.
- Sans préjudice aux prérogatives du Conseil d'Administration, il signe tous traités transactions, compromis tous acquiescement et désistements, ainsi que toutes délégations, antériorités subrogations, avec ou sans garanties et toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres empêchements avant ou après paiement.

Sur sa proposition, le conseil peut, pour l'assister, lui adjoindre au titre de Directeur Général Adjoint, soit un de ses membres, soit un mandataire choisi hors de son sein.

Dans le cas où le directeur général se trouve empêché d'exercer ses fonctions, le Conseil d'Administration peut déléguer un de ses membres dans les fonctions de directeur. Cette délégation renouvelable est toujours donnée pour une durée limitée et renouvelable.

Aucun membre du conseil autre que le Directeur Général, l'Administrateur recevant une délégation temporaire, comme il est dit ci – dessus, et le Directeur Général Adjoint ne peut être investi des fonctions de direction de la société.

4 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

5.4.1 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

en dinars	Remuneration net d'impôts(N)	Remuneration net d'impôts(N-1)	Remuneration net d'impôts(N-2)
M. ESSEYAH Habib-			
Rémunération Fixe	180000	180000	180000
Rémunération Variable			
Avantage en nature	Véhicule de fonction cotisation sociale Frais d'électricité& gaz&eau habitation principale	Véhicule de fonction cotisation sociale Frais d'électricité& gaz&eau habitation principale	Véhicule de fonction cotisation sociale Frais d'électricité& gaz&eau habitation principale
M.GARANDEAU Patrice-			
Rémunération Fixe	120000	120000	120000
Rémunération Variable			
Avantage en nature			
M.GHAZI Mourad			
Rémunération Fixe	60000 TND	60000 TND	60000 TND
Rémunération Variable	4% Resultat net d'impôts	5% Resultat net d'impôts	5% Resultat net d'impôts
Avantage en nature	Véhicule de fonction cotisation sociale Billet avion pour la famille à hauteur de 2500 dinars par an loyer à hauteur de 650 dinars	Véhicule de fonction cotisation sociale Billet avion pour la famille à hauteur de 2500 dinars par an loyer à hauteur de 650 dinars	Véhicule de fonction cotisation sociale Billet avion pour la famille à hauteur de 2500 dinars par an loyer à hauteur de 650 dinars

5.4.2 REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les jetons de présence ont été versés aux membres du conseil d'administration.

5.5 CONVENTIONS, ENGAGEMENTS ET AUTRES OPERATIONS REGLEMENTES

Néant

5.6 DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLEES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES :

- Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires.

Elle se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs, à la fois, d'une assemblée ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'assemblée, régulièrement prises obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

- Convocation des assemblées

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver les comptes de l'exercice et affecter les résultats.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration ou en cas de nécessité par le tribunal sur demande de tout intéressé ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du

capital, par le liquidateur et par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

Est nulle, la décision de l'assemblée générale portant approbation des états financiers si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes.

Les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes et la liste actualisée des actionnaires doivent être déposée au registre national des entreprises dans les délais légaux.

L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises dans le délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

- Droit de siéger à une Assemblée Générale

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter.

« Un actionnaire pourra se faire représenter à une assemblée générale par son conjoint ou par un autre actionnaire ».

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur général ou un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

- Conditions à Remplir pour Siéger ou se faire Représenter

Les propriétaires d'action doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société avant le jour fixé pour la réunion.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents, qui d'après la loi doivent être communiqué à l'Assemblée, doivent tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital a le droit à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du Code des Société Commerciales et des rapports des commissaires aux comptes qui concernant les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

5.7 COMMISSAIRES AUX COMPTES

5.7.1 MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Noms et adresses du cabinet des commissaires aux comptes :

Cabinet Mme YOSRA CHELLY

Représenté par Mme YOSRA CHELLY

Adresse : Immeuble HAFYEN Appartement B10 2ème étage cité Militaire CP 4000 Sousse

Tél : +216 73 217 167 Fax : +216 73 217 166

Date de début et d'expiration de son mandat actuel :

Début : 2022

Expiration : 2024

Cabinet M. AHMED ELKAFSI

Représenté par M. AHMED ELKAFSI

Adresse : Av. Yasser ARAFET immeuble JIAIEM BLOC A App 11 et 12 Sahloul 1 CP 4054 Sousse

Tél : +216 73 821 760/761 Fax : +216 73 821 762

Date de début et d'expiration de son mandat actuel :

Début : 2021

Expiration : 2023

CHAPITRE 6 : DONNEES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

6.1 DONNEES SOCIALES

6.1.1 EFFECTIF

- L'activité de la société EUROCYCLES classée dans la branche « mécanique et électrique » est régie par la convention collective nationale applicable au secteur de la construction mécanique. L'essentiel de la politique salariale est donc dicté par les dispositions de ladite convention collective. La politique salariale adoptée au moment du recrutement, en matière de rémunération de personnel d'exécution est basée sur le salaire minimum garanti. D'une façon générale, les niveaux de rémunération sont négociés contractuellement entre les salariés et la société pour le personnel de maîtrise et les cadres.
- L'effectif actuel est de 352 employés qui se répartissent entre les classes socio professionnelles comme suit :

<i>Désignations</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
<i>Cadres</i>	<i>39</i>	<i>39</i>	<i>43</i>
<i>Maîtrise</i>	<i>35</i>	<i>16</i>	<i>16</i>
<i>Exécution</i>	<i>403</i>	<i>356</i>	<i>293</i>
<i>Total</i>	<i>477</i>	<i>411</i>	<i>352</i>

27% de l'effectif total à une expérience qui varie de dix à quinze ans dans l'entreprise.

Cette ancienneté du personnel permanent tant au niveau administratif qu'au niveau de la production dote la société d'une expérience appréciable qui constitue un facteur favorable au développement et à la pérennité de cette dernière.

6.1.2 REMUNERATION, INTERESSEMENT, PARTICIPATION ET PREVOYANCE

La politique salariale est établie sur la base des conventions signées réglementaires.

A cela s'ajoute, la politique de promotion interne afin d'encourager les efforts réalisés, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.

6.1.3 ABSENTEISME

<i>Nombre des journées d'absence des salariés</i>				
<i>Motif</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>%</i>
<i>Maladies (tous motifs)</i>	2 374	2 549	2 710	6.32%
<i>Accidents de travail</i>	495	278	279	0.36%
<i>Maternité</i>	540	384	480	25%
<i>Evènements familiaux</i>	52	128	117	-8.60%
Total	3 461	3 339	3 586	
Nombre de jours annuels	173 375	174 105	109 824	
%	1.78%	1.98%	3.26%	

6.1.4 ENVIRONNEMENT

Le cyclisme rapproche le monde d'un environnement propre et d'un climat meilleur. Il favorise la résilience physique et mentale et aide à créer des villes agréables et vivables avec moins d'embouteillages, moins de bruit et une pollution de l'air réduite. Pour Euro-cycles, ce sont les gens qui font la différence dans la façon dont ils conçoivent et fabriquent nos produits.

Euro-cycles veut continuellement créer de la valeur de manière durable. Nous améliorons la qualité de nos rendements financiers en limitant l'impact écologique, en faisant des affaires de manière socialement responsable et grâce à une bonne gouvernance. Et nous prenons en compte les intérêts de toutes nos parties prenantes. Nous sommes convaincus que cela aura un impact positif sur la Société à court et à long terme.

En 2023, Euro-cycles a défini encore sa nouvelle stratégie de développement durable pour les années à venir. Notre objectif est de créer une culture dans laquelle chaque employé nous aide à créer de la valeur à la fois tangible et intangible à long terme, pour nous et toutes ses parties prenantes. Nous avons un impact positif sur ce front en :

- Contribuant à créer une société durable en stimulant le cyclisme.
- Vendre des vélos et des pièces et accessoires durables.
- Les produire de manière durable.

Pour atteindre notre objectif dans les années à venir, nous avons établi des priorités sur quatre fronts :

1. Gestion de la chaîne d'approvisionnement : favorise la durabilité dans notre chaîne d'approvisionnement.
2. Qualité et sécurité des produits : en se concentrant sur les innovations, en optimisant les processus de production et en continuant à investir dans nos collaborateurs.
3. Conception et cycle de vie des produits : le cycle de vie des batteries de vélos électriques et redéfinir le vélo pour la durabilité.
4. Bien-être des clients : promouvoir les avantages des vélos et des vélos cargo pour la santé personnelle et l'environnement.

Pour cela, nous avons :

1. Mise en place des politiques générales environnementales afin de définir les cadres réglementaires complétées par des politiques spécifiques (de traitements des déchets en partenariat avec une société française basée en Tunisie, réductions des émissions, etc.
2. Mise en place d'un projet d'économie d'Énergie par la construction d'une centrale photovoltaïque dédiée à nos besoins.
3. Intégration verticale favorisant la réduction des imports et développement de la valeur locale.
4. Équité dans la rémunération et dans les recrutements entre les hommes et les femmes en fonction des postes.
5. Développons le partenariat avec les centres de formations professionnelles, ou les universités, respectivement soit dans le cadre de l'alternance ou dans le cadre de PFE

Ces objectifs sont en projet de réalisation dans le cadre de l'alignement de la Tunisie sur les réductions à effets de serre d'ici à 2030.

Euro-cycles s'engage dans cette voie et a lancé son étude d'impact sur l'environnement par la mise en place de son bilan carbone.

NOTRE VISION

Nous sommes une entreprise axée sur un objectif et cet objectif est basé sur la vision selon laquelle Euro-cycles souhaite apporter une réelle contribution à une vie meilleure pour les personnes, à des villes tournées à un environnement plus sain. Et c'est exactement ce que nos parties prenantes, y compris les consommateurs, les revendeurs, les investisseurs et les autorités gouvernementales locales et nationales, attendent de nous.

Nous sommes convaincus qu'une production et des produits durables ajouteront finalement de la valeur à notre entreprise, ce qui créera à son tour de nouvelles opportunités. Nous voyons entre autres les opportunités suivantes :

Les fournisseurs deviendront des partenaires, car tous les accords sont clairement définis et suivis, intégrés sur la chaîne de valeur.

Le transport des marchandises et des fournitures est optimisé.

Nous recevons moins de demandes de service de la part de nos concessionnaires car la qualité et le service des produits les plus élevés sont la norme.

Notre objectif et nos résultats en matière de développement durable nous aident à attirer les personnes les plus talentueuses et à créer une main-d'œuvre très engagée.

Une production durable augmentera la confiance des parties prenantes dans notre entreprise et nos marques.

CHAPITRE 7 : INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'ENTREPRISE

7.1 ETATS FINANCIERS

BILAN

(Exprimé en Dina)

Au 31 Décembre

Notes

2023

2022

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS

Actifs Immobilisés

<i>Immobilisations Incorporelles</i>	2	91 930.048	91 930.048
<i>Moins Amortissements</i>		-90 306.596	-84 909.652
<i>Valeur Comptable Nette</i>		1 623.452	7 020.396
<i>Immobilisations Corporelles</i>	2	29 252 575.019	26 193 307.248
<i>Moins Amortissements</i>		-12 068 011.606	-10 750 357.529
<i>Valeur Comptable Nette</i>		17 184 563.413	15 442 949.719
<i>Immobilisations Financières</i>	3	217 850.000	312 732.000
<i>Moins Provisions</i>		-	-

Total des actifs immobilisés 17 404 036.865 15 762 702.115

Autres actifs non courants - -

Total des actifs non courants 17 404 036.865 15 762 702.115

ACTIFS COURANTS

4

<i>Stocks</i>	4.1	118 233 527.543	158 460 908.490
<i>Moins Provisions</i>		- 1 852 898.140	- 861 703.584
<i>Valeur Comptable Nette</i>		116 380 629.403	157 599 204.906
<i>Clients et Comptes Rattachés</i>	4.2	12 498 669.093	21 150 067.845
<i>Moins Provisions</i>		-3 546 605.864	-3 120 938.782
<i>Valeur Comptable Nette</i>		8 952 063.229	18 029 129.063
<i>Autres actifs courants</i>	4.3	9 307 294.342	10 269 789.054
<i>Placements & autres actifs financiers</i>	4.4	106 308.226	77 218.589
<i>Liquidités & Equivalents de liquidités</i>	4.5	7 949 759.835	22 585 391.407

Total des actifs courants 142 696 055.035 193 035 372.888

TOTAL DES ACTIFS 160 100 091.900 208 798 075.003

BILAN

(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2023	2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
	5		
Capital social		9 801 000.000	9 801 000.000
Réserves		980 100.000	891 000.000
Résultats reportés		38 243 177.683	31 746 668.407
Total des capitaux propres avant résultat		49 024 277.683	42 438 668.407
Résultat de l'exercice		5 354 449.999	16 386 609.276
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		54 378 727.682	58 825 277.683
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	6	6 008 371.150	17 049.297
Autres passifs financiers			
Provisions		280 838.991	280 838.991
Total des passifs non courants		6 289 210.141	297 888.288
Passifs courants			
	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	12 658 818.554	23 690 003.891
Autres passifs courants	7.2	14 816 697.605	15 557 788.024
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	71 956 637.918	110 427 117.117
Total des passifs courants		99 432 154.077	149 674 909.032
TOTAL DES PASSIFS		105 721 364.218	149 972 797.320
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		160 100 091.900	208 798 075.003

Etat de Résultat

(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

	Notes	2023	2022
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus		109 209 273.356	161 413 072.231
Autres produits d'exploitation		4 223 900.153	1 501 981.699
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		113 433 173.509	162 915 053.930
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		5 238 306.900	-2 689 001.693
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		-86 101 288.260	-110 185 396.777
Charges de personnel		- 7 097 155.193	- 8 576 446.770
Dotations aux Amortis. et aux provisions		-6 657 289.021	-5 193 222.151
Autres charges d'exploitation		- 8 459 486.463	-12 707 409.857
Total des charges d'exploitation		- 103 076 912.037	-139 351 477.248
Résultat d'exploitation	8.3	10 356 261.472	23 563 576.682
Charges financières nettes		-6 919 949.325	-5 654 381.259
Produits des placements		1 023 559.325	1 723 668.276
Autres gains ordinaires		1 371 882.083	35 715.694
Autres pertes ordinaires		-70 468.558	-30 044.817
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 761 285.099	19 638 534.576
Impôt sur les bénéfices		- 406 835.100	- 3 251 925.300
Résultat des activités ordinaires après impôt		5 354 449.999	16 386 609.276
<i>Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)</i>			
Résultat net de l'exercice	8.4	5 354 449.999	16 386 609.276
<i>Effets de modifications comptables (net d'impôt)</i>			
Résultats après modifications comptables		5 354 449.999	16 386 609.276

Etat de flux de trésorerie
(*Exprimé en Dinars*)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
Résultat net		5 354 449.999	16 386 609.276
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		6 617 689.021	5 193 222.151
* Variation des			
- Reprise Provisions		-3 877 776.362	-1 204 219.429
- Plus-value de cession d'mm.Corp			
- stocks		40 227 380.947	-38 448 488.550
- créances		8 651 398.752	12 174 233.036
- autres actifs		962 494.712	264 196.515
+ fournisseurs et autres dettes		-11 959 808.164	-40 597 194.802
* Plus Autres passifs			
* Modification comptable			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		45 975 828.905	-46 231 641.803
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9.2		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 3 059 267.771	- 3 274 896.240
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-66 182.000	-141 282.000
Encaissements provenant des associés		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		161 064.000	-
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-2 964 385.771	- 3 416 178.240
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9.3		
Placements		-29 089.637	3 000 000.000
Dividendes et autres distributions		-9 801 000.000	-14 879 700.000
Encaissements provenant des emprunts		93 774 038.726	112 358 486.147
Remboursement d'emprunts		-130 140 397.110	-75 002 166.551
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-46 196 448.021	25 476 619.596
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
VARIATION DE TRESORERIE		-3 185 004.887	-24 171 200.447
Trésorerie au début de l'exercice		-1 775 049.277	22 396 151.170
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-4 960 054.164	-1 775 049.277

1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « EURO-CYCLES » est une entité du droit tunisien opérant dans le secteur d'industrie, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales du 03 Novembre 2000 tel qu'il a été modifié et complété par la législation et la réglementation applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et notamment la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier telle qu'elle été subséquemment amendée et complétée,

Les comptes de la société " EURO-CYCLES " sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état de flux de trésoreries et les notes annexes,

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 31 Décembre 2022.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la société " EURO-CYCLES" est tenue par moyen informatique.

La société " EURO-CYCLES" utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par ladite société.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société " EURO-CYCLES", sont établis en Dinar Tunisien.

1.4. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIES ETRANGERES

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en Dinar Tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et les gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou de la dette libellées en monnaie étrangère sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

Les soldes des créances et des dettes de la société " EURO-CYCLES "arrêtés au 31 Décembre 2023, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change à la date de la clôture du mois de Décembre 2023, soit **1 € = 3,3907 TND** et **1 \$ = 3,0657 TND**. En application de la Norme Comptable Tunisienne « **NC 15 Norme comptable relative**

aux opérations en monnaies étrangères », les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

1.5. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs couts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire et en fonction de la durée de vie probable des immobilisations.

La valeur résiduelle déagée, le cas échéant à la fin de la période d'utilisations des immobilisations est considéré comme non significative.

Les immobilisations ayant une valeur inférieure à **500 TND** sont amorties intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Logiciel	33,33 %
- Site Web	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Equipements du bloc social	20 %
- Matériel informatique	33,33 %
- Matériel à statut juridique particulier	25% & 33,33 %

1.6. REVENU

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir

Les revenus sont nets de remises et réductions commercial consenties par la société.

1.7. VALORISATION DES STOCKS

Les stocks des matières premières et fournitures liées ainsi que les stocks des autres approvisionnements sont évalués au cout moyen pondéré après chaque nouvelle réception et ce sans tenir compte des pertes de change provenant des acquisitions des stocks facturées dans une monnaie étrangère.

Les produits finis ont été valorisés à leurs coûts de production.

La société a opté pour la méthode de l'inventaire intermittent.

La méthode de calcul de la provision pour dépréciation des stocks de matières premières et fournitures liés adoptées par la société est basée sur l'ancienneté des articles non mouvementés déductions faites des besoins futurs de consommations de ces mêmes articles.

Pour les produits finis, la société a opté pour la provision d'articles spécifiques en stock lié aux clients douteux

1.8. REGIME FISCAL

I- A partir de l'exercice 2021, les bénéfices réalisés par la société « EURO-CYCLES-SA » sont devenus imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% avec un minimum légal de 0.2% du CA TTC.

II- La société « EURO-CYCLES » est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- La TCL au taux de 0,1% sur le chiffre d'affaires provenant de l'exportation et ce à partir du 1^{er} janvier 2014,
- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers.

III- La loi n 79-2022 du 22 Décembre 2022, portant loi de finances pour l'année 2023 a institué une contribution sociale solidaire au profit des caisses sociales de taux 3% sur les bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés et ce à partir de l'exercice 2023.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (EN TND)

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2023 un montant net de **1 623,452 TND** contre **7 020,396 TND** au 31 décembre 2022, et elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Logiciels	89 529,548	89 529,548
Site Web	2 400,500	2 400,500
VALEURS BRUTS	91 930,048	91 930,048
Amortissements immobilisations incorporelles	90 306,596	84 909,652
VALEUR NETTE	1 623,452	7 020,396

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN TND)

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2023 un montant net de **17 184 563,413 TND** contre **15 442 949,719 TND** au 31 décembre 2022, et elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Terrain	3 189 845,637	3 189 845,637
Construction	10 488 910,281	10 488 910,281
Matériel industriel	5 158 694,968	5 112 699,599
Outillage industriel	325 295,750	322 821,875
Matériel de transport	2 518 473,831	2 229 276,725
AAI divers	1 682 070,058	1 677 434,958
Mobilier& matériel de bureau	213 003,574	208 168,897
Équipement du bloc social	53 965,933	53 965,933
Matériels informatiques	400 888,792	380 327,222
Divers aménagements Sidi Bouali	88 481,124	0,000
Construction en cours	5 132 945,053	2 529 856,121
VALEURS BRUTES	29 252 575,019	26 193 307,248
Amortissements immob corp	12 068 011,606	10 750 357,529
VALEURS NETTES	17 184 563,413	15 442 949,719

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimé en dinars tunisiens)

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2023
	V. brute au 31/12/2022	Acquisitions & ajouts 31/12/2023	Reclassements & Cessions 31/12/2023	V. brute au 31/12/2023	C. Amort. Au 31/12/2022	Dotations 31/12/2023	Reprises 31/12/2023	C. Amort. Au 31/12/2023	
	(1)	(2)	(3)	(4) =(1)+(2)+(3)	(5)	(6)	(7)	(8)=(5)+(6)-(7)	
- Logiciels	89 529,548		-	89 529,548	82 509,152	5 396,944		87 906,096	1 623,452
- Site web	2 400,500		-	2 400,500	2 400,500		-	2 400,500	0,000
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	91 930,048	0,000		91 930,048	84 909,652	5 396,944	0,000	90 306,596	1 623,452
- Terrain	3 189 845,637			3 189 845,637	-		-		3 189 845,637
- Constructions	10 488 910,281			10 488 910,281	3 249 663,567	531 520,549		3 781 184,116	6 707 726,165
- Matériel industriel	5 112 699,599	45 995,387		5 158 694,986	4 197 490,050	351 425,072		4 548 915,122	609 779,864
- Outillage industriel	322 821,875	2 473,875		325 295,750	270 511,601	21 443,310		291 954,911	33 340,839
- Matériel de transport	2 093 630,361	74 980,001		2 168 610,362	1 386 276,622	192 139,637		1 578 416,259	590 194,103
- Installations générales, A. & A. divers	1 677 434,958	4 635,100		1 682 070,058	997 455,763	127 230,788		1 124 686,551	557 383,507
- Mobilier et matériel de bureau	208 168,897	4 834,677		213 003,574	195 504,970	7 109,003		202 613,973	10 389,601
- Equipement du bloc social	53 965,933			53 965,933	50 064,947	3 900,985		53 965,932	0,001
- Matériel informatique	380 327,222	20 561,570		400 888,792	335 567,009	27 048,347		362 615,356	38 273,436
- Matériel de transport à statut juridique particulier	135 646,364	214 217,105		349 863,469	67 823,000	41 744,422		109 567,422	240 296,047
Divers aménagements local sidi boual		88 481,124		88 481,124	0,000	14 091,964		14 091,964	74 389,160
- Constructions en cours	2 529 856,121	2 603 088,932		5 132 945,053	0,000				5 132 945,053
TOTAL IMMO. CORPORELLES	26 193 307,248	3 059 267,771		29 252 575,019	10 750 357,529	1 317 654,077	0,000	12 068 011,606	17 184 563,413
TOTAL GENERAL	26 285 237,296	3 059 267,771		29 344 505,067	10 835 267,181	1 323 051,021	0,000	12 158 318,202	17 186 186,865

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES (EN DT)

Les immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2023 un montant de **217 850,000 TND** contre **312 732,000 TND** au 31 décembre 2022, elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Participation « TUNINDUSTRIES »	99 900,000	99 900,000
Participation « AFRICA PACK »	32 000,000	32 000,000
Prêts aux personnels à plus d'un an	40 050,000	140 432,000
Cautionnement	45 900,000	40 400,000
TOTAL	217 850,000	312 732,000

PARTICIPATION « TUNINDUSTRIES »

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2023 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice.

Cette participation concerne 7 992 parts sociales, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

PARTICIPATION « AFRICA PACK »

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2023 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « AFRICA PACK SARL », société à responsabilité limitée, partiellement exportatrice.

Cette participation concerne 320 parts sociales, soit 1% du capital de la société « Africa Pack »

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2023 un solde de **142 696 055,035 TND** contre un solde de **193 035 372,888 TND** au 31 décembre 2022 s'analysant ainsi comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Stocks	118 233 527,543	158 460 908,490
Clients et Comptes Rattachés	12 498 669,093	21 150 067,845
Autres actifs courants	9 307 294,342	10 269 789,054
Placements et autres actifs financiers	106 308,226	77 218,589
Liquidités et Equivalents de Liquidités	7 949 759,835	7 060 031,276

TOTAL BRUT	148 095 559,039	197 018 015,254
➤ Provisions stock	-1 852 898.140	-861 703.584
➤ Provisions clients	-3 546 605.864	-3 120 938.782
TOTAL NET	142 696 055,035	193 035 372,888

4.1. STOCKS

Les valeurs nettes de stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice 2023 à **116 380 629,403 TND** contre un solde net de **157 599 204,906 TND** pour l'exercice 2022 dont le détail se présente comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
<u>I-Stock des matières premières et fournitures liées</u>	<u>108 977 287,000</u>	<u>148 314 574,000</u>
• Matières premières	106 757 471,000	145 713 457,000
• Peintures	1 260 987,000	1 409 277,000
• Décors	958 829,000	1 191 840,000
Provision pour dépréciation	-1 770 048 ,758	-856 926,580
Valeur comptable nette (a)	107 207 238,242	147 457 647,420
<u>II-Stock Autres approvisionnements</u>	<u>86 101 288,260</u>	<u>2 437 050,000</u>
• Emballages	1 196 484,000	2 437 050,000
Provision pour dépréciation	-21 405 ,943	-4 777,004
Valeur comptable nette (b)	1 175 078,057	2 432 272,996
<u>III-Stock en transit des matières premières et fournitures liées: (c)</u>	<u>1 921 953,926</u>	<u>6 809 788,773</u>
Valeur Comptable nette : (a)+ (b)+ (c)	110 304 270,225	156 699 709,189
<u>IV- Stock des Produits</u>	<u>2 689 454,308</u>	<u>899 495,717</u>
• Produits finis	2 689 454,308	899 296,714
• Accessoires	0,000	199,003
Provision pour dépréciation	-61 443,439	0,000
Valeur comptable nette (d)	2 628 010,869	899 495,717
<u>V-Stock en transit des Produits finis (e)</u>	<u>3 448 348,309</u>	<u>0,000</u>
Valeur Comptable nette (d)+(e)	6 076 359,178	899 495,717
Valeur comptable nette des Stocks (a+b+c+d+e)	116 380 629,403	157 599 204,906

4.1.1 provisions pour dépréciation de Stock matières premières et fournitures liées :

La rubrique Stock matières premières et fournitures liées présente un solde brut au 31 Décembre 2023 de **108 977 287,000 TND** provisionné pour un montant de **1 770 048,758 TND** soit une valeur comptable nette de **107 207 238,242 TND** dont le détail se présente comme suit :

Groupe	Solde 2023	PROVISION 2023	Valeur Nette 2023
Assise	3 847 589,000	-261 558,286	3 586 030,714
Conduite	4 985 188,000	-75 688,666	4 909 499,334
Déco	958 829,000	-113 496,652	845 332,348
Entrainement	6 985 293,000	-110 058,208	6 875 234,792
Freins	5 350 380,000	-48 683,384	5 301 696,616
Instructions	98 791,000	- 8 401,023	90 389,977
Options	6 181 248,000	-46 761,914	6 134 486,086
Peinture	1 260 987,000	-87 059,681	1 173 927,319
Roues	15 916 725,000	-263 307,638	15 653 417,362
Sécurité	1 297 200,000	-14 857,160	1 282 342,840
Structures	32 670 303,000	-679 832,133	31 990 470,867
Transmission	29 202 161,000	-60 137,098	29 142 023,902
Visserie Consommable	222 593,000	-206,915	222 386,085
TOTAL	108 977 287,000	-1 770 048,758	107 207 238,242

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente un solde net au 31 Décembre 2023 de **8 952 063,229 TND** contre un solde net de **18 029 129,063 TND** au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Clients ordinaires	8 952 063,229	18 029 129,063
Clients douteux ou litigieux	3 546 605,864	3 120 938,782
TOTAL BRUT	12 498 669,093	21 150 067,845
PV pour dépréciation des clients	-3 546 605,864	-3 120 938,782
TOTAL	8 952 063,229	18 029 129,063

4.2.1 Clients ordinaires :

Cette rubrique présente un solde brut au 31 Décembre 2023 de **8 952 063,229 TND** contre un solde brut de **18 029 129,063 TND** au 31 Décembre 2022 enregistrant ainsi une variation négative d'un montant de **9 077 065,834 TND** se détaillant comme suit :

INTITULE	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
HALFORDS LIMITED	3 863 112,863	9 264 271,426
MANUFACTURE FRANCAISE DU CYCLES	2 789 496,753	631 728,270
ATALA S.P.A ITALY	988 498,570	2 044 409,686
DEPORTICA	642 665,608	1 204 727,561
BIKE ANY	162 622,787	16 666,857
RODEO CYCLES CANADA	161 345,001	0,000
MERCURE INTERNATIONAL OF MONACO	128 764,515	0,000
GO OUTDOORS	91 373,740	1 410 697,850
MODELO CONTINENTE	81 346,691	0,000
Autres clients (solde inférieur à 20 000 DT)	42 836,701	8 324,062
DENVER	0,000	1 251 891,820
LIPPERT COMPONENTS	0,000	29 557,246
JULA POSTORDER AB	0,000	125 087,426
ZELVEGIAN BROS	0,000	208 186,922
KS CYCLING	0,000	173 234,996
MOOR LARGE	0,000	137 380,208
SAMSUNG C & T U.K LIMITED	0,000	76 230,044
CONOR SPORTS S.A	0,000	232 668,496
JB IMPORTS Inc USA	0,000	259 485,315
DECATHLON PROXY	0,000	277 902,346
YOAC GROUP	0,000	313 110,990
MX LOGISTIKA SL	0,000	363 567,542
TOTAL	8 952 063,229	18 029 129,063

4.2.2 Clients Douteux :

Cette rubrique présente un solde brut au 31 Décembre 2023 de **3 546 605,864 TND** contre un solde brut de **3 120 938,782 TND** se détaillant comme suit :

INTITULE	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
MOLHO	3 089 419,965	3 016 072,778
CREANCE YOAC	320 725,465	0,000
PODILATOUPOLI	104 866,004	104 866,004
MOORE LARGE	31 594,430	0,000
Total	3 546 605,864	3 120 938,782
Provisions pour créances douteuses	-3 546 605,864	-3 120 938,782

Les créances de ces clients douteux ont été totalement provisionnées sur l'exercice 2023.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisant **9 307 294,342 TND** au 31 décembre 2023 se répartissent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Fournisseurs avances et acomptes	485 153,635	2 731 461,150
Etat impôts et taxes	3 185 890,708	4 631 336,179
Produit à recevoir	1 773 674,850	980 488,260
Débiteurs divers	3 034 971,521	1 876 313,930
Charges constatées d'avance	827 603,628	50 189,535
TOTAL	9 307 294,342	10 269 789,054

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de **106 308,226 TND** au 31 décembre 2023 contre un solde de **77 218,589 TND** au 31 décembre 2022 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
FCP CAPITAL	30 226,226	28 392,589
Échéance à moins d'un an sur prêt NC	76 042,000	48 826,000
TOTAL	106 308,226	77 218,589

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise un solde de **7 949 759,835 TND** au 31 décembre 2023, contre **7 060 031,276 TND** au 31 décembre 2022 :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Banques	7 695 300,052	6 691 669,457
Régies d'avance et accreditifs	249 216,450	366 532,747
Caisse	4 499,859	1 798,103
Autres organismes financiers	743,474	30,969
TOTAL	7 949 759,835	7 060 031,276

4.5.1 BANQUES :

Cette rubrique présente un solde de **7 695 300,052 TND** au 31 décembre 2023 contre un solde de **6 691 669,457 TND** au 31 décembre 2022 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
STB 8900531/978-EURO	0,031	0,031
AMEN BANK	6 114 313,865	16 053,781
AB USD	915 836,028	5 391,607
AB EURO	0,000	770 077,646
STB 219745	0,000	1 561,210
STB USD 245/840	68 222,647	2 436 425,095
STB EUROS 227/978	13 202,708	5 019,025
UIB DINARS 12404	0,000	606 434,528
UIB USD 000672	27 862,093	393 914,754
UIB EUROS 000671	162 173,214	60 678,713
STB USD 2708840	25,506	25,506
STB 1209	0,000	4 788,094
ATB DOLLARS	278 391,526	56 050,720
ATB EUROS	19 815,895	270 098,980
B H DOLLARS	81 992,361	1 894 522,360
BH EUROS	8 605,223	165 550,682
Q.N.B	4 858,955	5 076,725
TOTAL	7 695 300,052	6 691 669,457

NOTE 5 CAPITAUX PROPRES

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2023 à **54 378 727,682 TND** contre **58 825 277,683 TND** au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Capital social	9 801 000,000	9 801 000,000
Réserves	980 100,000	891 000,000
Résultat reporté	38 243 177,683	31 746 668,407
Résultat de l'exercice	5 354 449,999	16 386 609,276
TOTAL	54 378 727,682	58 825 277,683

* Suivant le procès-verbal de l'AGO du 15 Juin 2023, l'assemblée générale ordinaire a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2022 ainsi que les résultats reportés comme suit :

- Bénéfice exercice 2022 :	16 386 609,276 TND
- Prélèvement au titre de la réserve légale :	-89 100,000 TND
- Résultats reportés 2022 :	31 746 668,407 TND
<u>Résultat distribuable :</u>	<u>48 044 177,683 TND</u>
- Dividendes en dinar tunisien : (1,000 DT/action)	-9 801 000,000 TND
<u>Résultats reportés après affectation</u>	<u>38 243 177,683 TND</u>

5.1. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux Propres
	1	2	3	4	(1)+(2)+(3)+(4)
♠ Solde au 31 Décembre 2022	9 801 000	891 000	31 746 668	16 386 609	58 825 277
- Affectation du résultat 2022			16 386 609	-16 386 609	0
- Réserves légales		89 100	-89 100		
- Distribution des dividendes			-9 801 000		
- Résultat de l'exercice 2023				5 354 450	
♠ Solde au 31 Décembre 2023	9 801 000	980 100	38 243 177	5 354 450	54 378 728

NOTE 6–PASSIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2023 le solde de cette rubrique est de **6 289 210,141 TND** se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Emprunts	6 008 371,150	17 049,297
Provisions pour risques et charges	280 838,991	280 838,991
TOTAL	6 289 210,141	297 888,288

6.1 Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique présente au 31 décembre 2023 un solde de **6 008 371,150 TND** se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Emprunts à plus d'un An	5 885 479,639	0,000
Emprunts Leasing	122 891,511	17 049,297
Total	6 008 371,150	17 049,297

6.2 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique portant sur un montant de **280 838,991 TND** au 31 décembre 2023 sans enregistrer aucune variation :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Provision pour Affaire Incendie	280 838,991	280 838,991
TOTAL	280 838,991	280 838,991

NOTE 7 PASSIFS COURANTS

Au 31 décembre 2023, les passifs courants présentent un solde de **99 432 154,077 TND** contre un solde de **149 674 909,032 TND** au 31 décembre 2022, dont le détail se présente comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Fournisseurs et comptes rattachés	12 658 818,554	23 690 003,891
Autres passifs courants	14 816 697,605	15 557 788,024
Autres passifs financiers	59 046 823,919	101 592 036,564
Concours bancaires	12 909 813,999	8 835 080,553
TOTAL	99 432 154,077	149 674 909,032

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2023 un solde de **12 658 818,554 TND** contre **23 690 003,891 TND** au 31 Décembre 2022, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Fournisseurs d'exploitation	9 478 886,551	18 318 276,628
Fournisseurs d'exploitation-effets à payer	2 902 965,427	4 983 867,993
Fournisseurs d'immobilisations	239 170,576	387 859,270
Fournisseurs Factures non parvenues	37 796,000	0,000
Total	12 658 818,554	23 690 003,891

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisant au 31-12-2023 un solde de **14 816 697,605 TND**, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Client avance et acompte	5 509 126,386	3 717 921,727
Etat impôts et taxes	1 559 977,251	4 435 408,814
Personnel rémunérations dues	679 049,763	766 220,288
CNSS	455 721,423	497 485,073
Créditeurs divers	454 991,174	506 913,333
Charges à payer	1 923 783,779	3 350 306,026
Dividendes à payer	4 234 047,829	2 283 532,763
TOTAL	14 816 697,605	15 557 788,024

7.3 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2023 un solde de **59 046 823,919 TND** contre **101 592 036,564 TND** au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Emprunts liés au cycle d'exploitation	58 193 431,043	101 128 353,699
Échéances à moins d'un an	609 327,059	32 084,640
Intérêts courus	244 065,817	431 598,225
TOTAL	59 046 823,919	101 592 036,564

7.4 CONCOURS BANCAIRES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2023 un solde de **12 909 813,999 TND** contre **8 835 080,553 TND** au 31 Décembre 2022, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
STB 15922/7 DT	5 030 460,503	5 047 507,403
A B EUROS	597,780	0,000
STB 219745	926,189	0,000
UIB DINARS 12404	42,734	0,000
ATB DINARS	3 993 405,063	3 228 939,533
B H DINARS	3 884 381,730	558 633,617
TOTAL	12 909 813,999	8 835 080,553

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat des exercices 2023 et 2022 se présente comme suit :

8.1. REVENUS :

Le détail de cette rubrique se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Revenus	109 209 273,356	161 413 072,231
Autres produits	4 223 900,153	1 501 981,699
TOTAL	113 433 173,509	162 915 053,930

8.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est passé de **161 413 072,231 TND** à la clôture de l'exercice 2022 à **109 209 273,356 TND** au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une diminution de **52 203 798,875 TND**, soit (-32 %) qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Ventes vélos	100 641 976,142	144 026 422,641
Ventes accessoires	8 550 107,214	17 386 649,590
Ventes des produits résiduels	17 190,000	0,000
TOTAL	109 209 273,356	161 413 072,231

8.1.2 Autres Produits

Les autres produits d'exploitation sont passés de **1 501 981,699 TND** à la clôture de 2022 à **4 223 900,153 TND** au 31/12/2023 enregistrant une augmentation de **2 721 918 454 TND**

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Loyers bâtiment à TUNINDUSTRIES	30 870,000	29 400,000
Frais administratifs à TUNINDUSTRIES	186 896,477	172 101,480
Reprise sur provision Stock Matières premières	861 703,584	1 204 219,429
Reprise sur provision pour clients	3 016 072,778	0,000
Transfert des charges	128 357,314	96 260,790
TOTAL	4 223 900,153	1 501 981,699

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre, les charges d'exploitation sont de l'ordre de **103 076 912,037 TND**, contre un solde de **139 351 477,248 TND** au 31 décembre 2022, ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
<u>Variation stocks PF et encours</u>	<u>-5 238 306,900</u>	<u>2 689 001,693</u>
• Variation Stocks PF et encours	-1 789 958,591	2 689 001,693
• Variation Stock PF en transit	-3 448 348,309	0,000
<u>Achat matières consommés :</u>	<u>86 101 288,260</u>	<u>110 185 396,777</u>
• Achat MP	36 009 321,628	141 655 379,751
• Achat emballage	3 483 637,632	6 466 765,119
• Achat décors	692 355,427	1 669 662,779
• Variation stock MP	47 976 838,847	- 37 515 129,043
• Variation emballage	-611 990,000	-2 437 050,000
• Variation Décors	-1 899 161,000	-1 191 840,000
• Achats non stockés des matières et fournitures	1 125 092,375	2 042 981,465
• Rabais, remises, ristournes obtenues sur achats	-674 806,649	-505 373,294
<u>Charges de personnel :</u>	<u>7 097 155,193</u>	<u>8 576 446,770</u>
• Charge de personnel	5 919 695,416	7 076 222,454
• Charges sociales légales	934 192,647	1 156 717,401
• Autres charges	243 267,130	343 506,915
<u>Dotations aux amortissements et provisions :</u>	<u>6 657 289,021</u>	<u>5 193 222,151</u>
• Dot immob incorporelle	5 396,944	6 024,446
• Dot immob corporelle	1 317 654,077	1 309 421,343
• Dot aux provisions pour risques	39 600,000	0,000
• Dot aux provisions pour dépréciation des comptes clients	3 441 739,860	3 016 072,778
• Dot aux provisions pour dépréciation de stocks	1 852 898,140	861 703,584
<u>Autres charges d'exploitation</u>	<u>8 459 486,463</u>	<u>12 707 409,857</u>
• charges locatives	151 260,504	73 512,605
• Entretiens et réparations	354 370,205	669 113,295
• Primes d'assurances	352 755,948	285 690,617
• Etudes et recherches	127 237,441	228 934,449
• Transports et autres services extérieurs	4 184 742,054	6 842 277,187
• Commissions sur ventes	1 029 339,184	1 218 173,758
• Rémunérations d'intermédiaires	293 596,593	312 085,685
• Publicités	177 591,828	147 123,546
• Transports / achats	10 626,446	9 753,769
• Divers	13 818,627	8 122,218
• Réceptions, voyages et déplacements	218 521,536	358 938,219
• Frais de télécommunications	56 708,788	70 553,359
• Commissions bancaires	659 134,239	720 287,770
• Charges diverses ordinaires	245 090,406	315 472,905
• Etats, impôts et taxes	584 692,664	1 447 365,475
• Autres charges liées à une modification comptable	0,000	5,000
TOTAL	103 076 912,037	139 351 477,248

8.3. CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2023 un solde de **6 919 949,325 TND** contre un solde de **5 654 381,259 TND** au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Intérêts des emprunts et autres opérations de financement	5 218 617,817	1 670 914,817
Intérêts des comptes courants	1 539 333,416	471 937,067
Pertes de change	2 568 987,283	9 340 173,132
Gains de change	-2 406 989,191	-5 828 643,757
TOTAL	6 619 949,325	5 654 381,259

8.4. PRODUITS DES PLACEMENTS ET PRODUITS FINANCIERS

Les produits des placements et financiers d'une valeur de **1 023 559,467 TND** au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Produits des participations TUNINDUSTRIES	999 000,000	1 498 500,000
Intérêts créditeurs	22 725,790	225 168,276
Produits FCP capital plus	1 833,677	0,000
TOTAL	1 023 559,467	1 723 668,276

8.5. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Cette rubrique d'une valeur de **1 371 882,083 TND**, s'analyse au 31 décembre 2023 comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Produits divers ordinaires	1 249 288,450	15 608,047
Gains ordinaires	122 593,633	20 107,647
TOTAL	1 371 882,083	35 715,694

8.5.1. Produits divers ordinaires

Au cours de l'exercice 2023, la société a enregistré un gain sur élément non récurrent intervenue dans l'activité ordinaire de l'entreprise, il s'agit d'un dédommagement suite à l'annulation d'une commande client d'un montant de **1 235 477,100 TND** comptabilisé dans la rubrique produits divers ordinaires.

8.6 IMPOTS SUR LES BENEFICES

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Impôts sur les bénéfices	406 835,100	3 251 925,300
Total	406 835,100	3 251 925,300

NOTE 9 - ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**9.1. VARIATION DES ELEMENTS DU BFR**

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
Stocks	40 227 380,947	-38 448 488 ,550
Clients et comptes rattachés	8 651 398,752	12 174 233,036
Autres actifs courants	962 494,712	264 196,515
Fournisseurs et comptes rattachés et autres dettes	-11 959 808,164	-40 597 194,802

9.2. TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2023

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2022
- Liquidités et Équivalents de Liquidités	7 949 759,835	7 060 031,276
- Concours bancaires	12 909 813,999	8 835 080,553
	-4 960 054,164	-1 775 049,277

NOTE 10 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	Montant 2023	Charges	Montant 2023	Soldes	2023	2022
Revenus et autres produits d'exploitation	109 209 273,356	Achats Consommés	86 101 288,260			
Autres produits	4 223 900,153					
Production stockée Production immobilisée	5 238 306,900					
Total	118 671 480,409	Total	86 101 288,260	Production	118 671 480,409	160 226 052,237
Production	118 671 480,409	Achats Consommés	86 101 288,260	Marge sur cout Matières	32 570 192,149	50 040 655,460
Marge commerciale		Autres charges externes	7 874 793,799			
Marge sur coût matière	32 570 192,149					
Subvention d'exploitation						
Total	32 570 192,149	Total	7 874 793,799	Valeur Ajoutée Brute	24 695 398,350	38 652 251,371
Valeur Ajoutée Brute	24 695 398,350	Impôts et taxes	584 692,664			
		Charges de personnel	7 097 155,193			
Total	24 695 398,350	Total	7 681 847,857	Excédent Brut D'exploitation	17 013 550,493	28 756 798,833
Excédent brut d'exploitation	17 013 550,493	Charges ordinaires	70 468,558			
Autres produits ordinaires	1 371 882,083	Charges financières	6 919 949,325			
Produits financiers	1 023 559,427	Dotations aux amortissements et aux prov	6 657 289,021			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	406 835,100			
Total	19 408 992,003	Total	14 054 542,004	Résultat des activités Ordinaires après IS	5 354 449,999	16 386 609,276
Résultat positif des activités ordinaires après Impôt						
Total	5 354 449,999	Total		Résultat net après modification comptable	5 354 449,999	16 386 609,276

NOTE 11 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2023	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	5 238 306,900	5 238 306,900	-	-	-	-	5 238 306,900
- Achats consommés	-86 101 288,260	-86 101 288,260	-	-	-	-	-86 101 288,260
- Charges de personnel	-7 097 155,193	-4 968 008,635	-2 061 723,584	-67 422,974	-	-	-7 097 155,193
- Dotations aux amort. Et aux provisions	-6 657 289,021	-5 383 083,902	-374 805,372	-899 399,747	-	-	-6 657 289,021
- Autres charges d'exploitation	-8 459 486,463	-1 015 138,376	-750 356,449	-6 033 305,745	-203 027,675	-457 658,218	-8 459 486,463
- Charges financières nettes	-6 919 949,325	-	-	-	-6 919 949,325	-	-6 919 949,325
- Autres pertes ordinaires nettes	-70 468,558	-	-	-	-	-70 468,558	-70 468,558
Total	-110 067 329,920	-92 229 212,273	-3 186 885,405	-7 000 128,466	-7 122 999,120	-528 126,776	-110 067 329,920

NOTE 12 - OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2023, la société « EURO-CYCLES » a conclu diverses transactions avec des parties liées.

Toutes les transactions ont été réalisées aux conditions du marché.

Sociétés	Solde	Note	Achats	Ventes	Produit de participation	Participation	Règlements	Solde
	Au		Au	Au	Au	Au	Au	Au
	31/12/2022		2023	2023	2023	2023	2023	31/12/2023
	(1)		(2)	(3)			(4)	(1) +(2) +(3) +(4)
- Fournisseur TUNINDUSTRIES	6 775 300		8 086 126				-10 331 818	4 529 608
- Compte débiteurs divers TUNINDUSTRIES	1 861 814			217 766	999 000		-60 000	3 018 580
PARTICIPATION TUNINDUSTRIES	99 900							99 900
PARTICIPATION AFRICA PACK	32 000							32 000
- Fournisseur AFRICA PACK	0		37 796				-4 891	32 905
-Fournisseur MDS AGIL Hergla	21 246		250 286				-256 436	15 096
TOTAL	8 790 260		8 374 208	217 766	999 000		-10 653 145	7 728 089

NOTE 13 – NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 Décembre 2023, les engagements hors bilan de la société « Euro-cycles » sont :

I- ENGAGEMENTS DONNES**I.1 Engagements bancaires donnés**

Banques	Engagement	Montant en DT	Hypothèque	Superficie en m ²	Rang
STB	CREDIT DE GESTION : Accréditifs + F import	30 337 000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	1 ^{er}
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	1 ^{er}
			Nantissement sur outillage et matériel dont le total s'élève 2 662 154 D		
			Nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fond de commerce sis à la Z.I KALAA KEBIRA Sousse		
UIB	CREDIT DE GESTION : (Financement import)	16 000 000	Nantissement en rang utile sur le matériel de 2 662 154 DT	6 424	utile
			Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du TF N°40017	5 909	utile
AMEN BANK	CREDIT DE GESTION : (Accréditifs + F import)	16 000 000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	utile
AMEN BANK	CREDIT D'INVESTISSEMENT	6 000 000	Totalité du Lot 43 TF 40017	5 792	utile
BH BANK	CREDIT DE GESTION :	30 500 000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	utile

I.2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

Une caution solidaire est donnée par la société mère EUROCYCLE au profit de sa filiale TUNINDUSTRIES détaillée comme suit :

Banques	Engagement	Montant en DT
UIB	Crédit de gestion	3 000 000
UIB	Crédit à moyen Terme d'investissement	4 202 000

CHAPITRE 8 : ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	2023	Au 31 Décembre 2022
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	2	92 280.048	92 280.048
Moins Amortissements		-90 656.596	-85 259.652
Valeur Comptable Nette		1 623.452	7 020.396
Immobilisations Corporelles	2	35 428 526.085	32 369 258.314
Moins Amortissements		-13 880 413.214	-12 166 433.408
Valeur Comptable Nette		21 548 112.871	20 202 824.906
Immobilisations Financières	3	117 950.000	212 832.000
Moins Provisions		-	-
		117 950.000	212 832.000
Total des actifs immobilisés		21 667 686.323	20 422 677.302
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		21 667 686.323	20 422 677.302
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4.1	124 048 716.509	168 397 036.979
Moins Provisions		1 905 970.119	- 861 703.584
Valeur Comptable Nette		122 142 746.390	167 535 333.395
Clients et Comptes Rattachés	4.2	12 498 669.093	21 150 067.845
Moins Provisions		- 3 546 605.864	- 3 120 938.782
Valeur Comptable Nette		8 952 063.229	18 029 129.063
Autres actifs courants	4.3	6 783 784.661	9 759 493.578
Placements & autres actifs financiers		116 373.948	86 609.134
Liquidités & Equivalents de liquidités		8 021 067.052	25 809 586.806
Total des actifs courants		146 016 035.280	202 496 126.714
TOTAL DES ACTIFS		167 683 721.603	222 918 804.016

BILAN**(Exprimé en Dinars)****Au 31 Décembre****Notes****2023****2022****CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS****CAPITAUX PROPRES****5**

<i>Capital social</i>		9 801 000.000	9 801 000.000
<i>Réserves Consolidés</i>		41 498 045.383	34 919 269.013
<i>Résultats reportés</i>		-	-
<i>Intérêts minoritaires</i>		1 377.045	883.884
<i>Total des capitaux propres avant résultat</i>		51 300 422.429	44 721 152.897

<i>Résultat de l'exercice</i>		4 959 031.777	16 628 745.381
<i>Résultat de l'exercice des minoritaires</i>		402.380	1 493.160

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES **56 259 856.585** **61 351 391.438****PASSIFS*****Passifs non courants***

<i>Emprunts</i>	6	10 618 854.789	5 434 282.312
<i>Autres passifs financiers</i>		-	-
<i>Provisions</i>		280 838.991	280 838.991
<i>Total des passifs non courants</i>		10 899 693.780	5 715 121.303

Passifs courants**7**

<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	7.1	8 814 474.818	18 904 067.677
<i>Autres passifs courants</i>	7.2	15 074 938.503	16 164 672.786
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	7.3	76 630 757.917	120 783.550.812
<i>Total des passifs courants</i>		100 524 171.238	155 852 291.275

TOTAL DES PASSIFS **111 423 865.018** **161 567 412.578****TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS** **167 683 721.603** **222 918 804.016**

Etat de Résultat**(Exprimé en Dinars)****Au 31 Décembre**

	<i>Notes</i>	2023	2022
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus		109 209 273.356	161 413 072.231
Autres produits d'exploitation		4 006 133.676	1 300 480.219
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		113 215 407.032	162 713 552.450
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		4 819 170.555	-2 630 914.888
Achats de marchandises consommées			
Achats d'approvisionnements consommés		-82 673 587.158	-105 424 547.243
Charges de personnel		- 7 682 109.465	- 9 391 351.122
Dotations aux amortis. et aux provisions		- 7 106 686.729	- 5 620 035.269
Autres charges d'exploitation		- 8 709 865.722	- 13 095 198.644
Total des charges d'exploitation	-	101 353 078.519	- 136 162 047.166
Résultat d'exploitation	8.3	11 862 328.513	26 551 505.284
Charges financières nettes		- 7 727 878.815	-6 645 679.604
Produits des placements		26 573.054	250 266.244
Autres gains ordinaires		1 374 314.475	51 145.130
Autres pertes ordinaires		-74 779.470	-36 832.013
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 460 557.757	20 170 405.041
Impôt sur les bénéfices		- 501 123.600	- 3 540 166.500
Résultat des activités ordinaires après impôt		4 959 434.157	16 630 238.541
<i>Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)</i>			
Résultat net de l'exercice	8.4	4 959 434.157	16 630 238.541
Intérêts Minoritaires		-402.380	-1 493.160
Résultats après modifications comptables		4 959 031.777	16 628 745.381

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
<i>Résultat net</i>		4 959 434.157	16 630 238.541
<i>Ajustements pour :</i>			
* <i>Amortissements et provisions</i>		7 067 086.729	5 620 035.269
* <i>Reprises sur provisions</i>		- 3 877 776.362	- 1 204 219.429
* <i>Plus ou moins-values de cession</i>			
* <i>Variation des :</i>			
- <i>stocks</i>		44 099 351.460	-42 145 826.643
- <i>créances</i>		8 651 398.752	12 174 233.036
- <i>autres actifs</i>		2 975 708.917	3 401 766.278
+ <i>fournisseurs et autres dettes</i>		-11 332 302.412	-46 265 348.643
* <i>Plus ou moins-values de cession</i>			
* <i>Modification comptable</i>			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		52 542 901.241	-51 789 121.591
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9.2		
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-3 059 267.771	-4 565 019.006
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>			
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-66 857.177	-141 282.000
<i>Encaissements provenant des associés</i>		-	-
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		161 064.000	0.000
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-2 965 060.948	-4 706 301.006
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9.3		
<i>Placements</i>		-29 089.637	3 000 000.000
<i>Dividendes et autres distributions</i>		-9 802 000.000	- 14 881 200.000
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		95 173 738.795	122 080 774.797
<i>Remboursement d'emprunts</i>		-137 753.041	-81 428 664.468
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-52 410 407.883	18 767 707.324
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-
VARIATION DE TRESORERIE		- 2 832 567.590	-27 724 512.268
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		-2 105 299.073	25 619 213.195
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		- 4 937 866.663	- 2 105 299.073

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE :

Le Groupe « **EURO-CYCLES** » est constitué d'une société mère « **EURO-CYCLES** », et d'une société sous contrôle exclusif « **TUNINDUSTRIES** » avec une participation directe de 99.9% du capital.

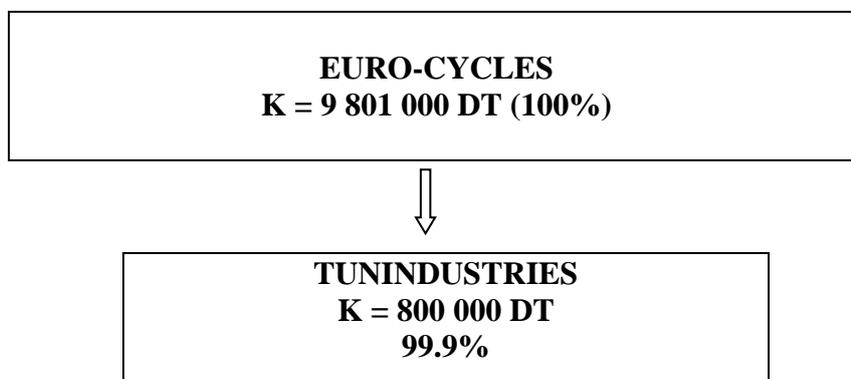
C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'industrie, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales du 03 Novembre 2000 tel qu'il a été modifié et complété par la législation et la réglementation applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et notamment la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier telle qu'elle été subséquemment amendée et complétée.

Présentation de la société mère « EURO-CYCLES »**Structure du Capital au 31/12/2023 :**

- Capital Social : 9 801 000 Dinars Tunisiens
- Nombre d'actions : 9 801 000 actions
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinar Tunisien
- Forme des actions : Nominatives
- Catégorie des actions : Ordinaires

Activité du groupe :

Le groupe « EURO-CYCLES » a pour objet, la fabrication, le montage, la vente, et tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

Organigramme du groupe « EURO CYCLES » :

NOTE 2 : REFERENTIEL ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES :**2.1. REFERENTIEL**

Les comptes du groupe " EURO-CYCLES " sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 31 décembre 2022.

Le Groupe **EURO-CYCLES** a adopté le modèle autorisé de présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie prévu par la norme comptable tunisienne générale NC01.

Les états financiers consolidés du Groupe **EURO-CYCLES** ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31 Décembre 2023.

2.2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amortis linéairement sur la base de leurs durées de vie respectives.

	TAUX
- Logiciel	33,33%
- Site web	33,33%
- Construction	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Equipements du bloc social	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel à statut juridique particulier	25% & 33,33 %

Les dividendes des titres de participations sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts sur placement financiers à long terme ou à court terme (obligations, bons de trésors, etc....) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les stocks des matières premières et fournitures liées ainsi que les stocks des autres approvisionnements sont évalués au cout moyen pondéré après chaque nouvelle réception et ce sans tenir compte des pertes de change provenant des acquisitions des stocks facturées dans une monnaie étrangère.

Les produits finis ont été valorisés à leurs coûts de production.

La société a opté pour la méthode de l'inventaire intermittent.

La méthode de calcul de la provision pour dépréciation des stocks de matières premières et fournitures liés adoptées par la société est basée sur l'ancienneté des articles non mouvementés déductions faites des besoins futurs de consommations de ces mêmes articles.

Pour les produits finis, la société a opté pour la provision d'articles spécifiques en stock lié aux clients douteux

-Les liquidités et équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidité et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

2.3. METHODE DE CONSOLIDATION

- **Périmètre de consolidation** : le périmètre de consolidation du groupe **EURO-CYCLES** comprend :

- **La société mère** : **EURO CYCLES SA**

- **La société FILIALE** : **TUNINDUSTRIES**

- **Méthode de consolidation : l'intégration globale** : cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « EURO-CYCLES SA ». Elle consiste :

- au niveau du bilan : à remplacer la valeur comptable des titres (postes titres de participations dans le bilan de la société mère) par des éléments d'actifs et de passifs après élimination et

retraitement des comptes en normes comptables tunisiennes et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires.

- au niveau de l'état de résultat : à reprendre tous les postes de charges et de produits après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT puis à répartir en résultat consolidés, ce qui revient aux minoritaires.

-à l'élimination des opérations internes : les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes du groupe **EURO-CYCLES** sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Les états financiers du groupe " EURO-CYCLES ", sont libellés en Dinars Tunisiens.

2.4. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

Les soldes des créances et des dettes du groupe « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2023, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change à la date de la clôture du mois de Décembre 2023, soit **1 € =3,3907 TND** et **1 \$ = 3.0657TND**.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 Décembre 2023 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

3.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS ARRETE AU 31/12/2023

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			VCN au 31/12/2023
	V. brute au 31/12/2022	Acquisitions & ajouts 31/12/2023	Reclassements au 31/12/2023	V. brute au 31/12/2023	C. Amort. au 31/12/2022	Dotations Au 31/12/2023	C. Amort. au 31/12/2023	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)	(7)=(5)+(6)	
- Logiciels	89 879,548	0,000	0,000	89 879,548	82 859,152	5 396,944	88 256,096	1 623,452
- Site web	2 400,500	0,000	0,000	2 400,500	2 400,500	0,000	2 400,500	0,000
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	92 280,048	0,000	0,000	92 280,048	85 259,652	5 396,944	90 656,596	1 623,452
- Terrain	3 593 853,637	0,000	0,000	3 593 853,637	0,000	0,000	0,000	3 593 853,637
- Constructions	12 609 952,281	0,000	0,000	12 609 952,281	3 373 391,017	637 572,649	4 010 963,666	8 598 988,615
- Matériel industriel	7 263 622,383	45 995,387	0,000	7 309 617,770	4 770 947,449	469 798,097	5 240 745,546	2 068 872,224
- Outillage industriel	325 470,542	2 473,875	0,000	327 944,417	271 945,901	21 657,610	293 603,511	34 340,906
- Matériel de transport	3 101 602,961	74 980,001	0,000	3 176 582,962	2 055 030,242	358 250,490	2 413 280,732	763 302,230
- Installations générales, A. & A. divers	1 711 152,908	4 635,100	0,000	1 715 788,008	1 031 083,127	131 407,194	1 162 490,321	553 297,687
- Mobilier et matériel de bureau	208 544,797	4 834,677	0,000	213 379,474	195 880,870	7 109,003	202 989,873	10 389,601
- Equipement du bloc social	53 965,933	0,000	0,000	53 965,933	50 064,947	3 900,985	53 965,932	0,001
- Matériel informatique	396 426,114	20 561,570	0,000	416 987,684	350 266,855	28 447,392	378 714,247	38 273,437
- Matériel de transport à statut juridique particulier	274 626,364	214 217,105	0,000	488 843,469	67 823,000	41 744,422	109 567,422	379 276,047
-Divers aménagements SIDI BOUALI	0,000	88 481,124	0,000	88 481,124	0,000	14 091,964	14 091,964	74 389,160
- Constructions en cours	2 830 040,394	2 603 088,932	0,000	5 433 129,326	0,000	0,000	0,000	5 433 129,326
TOTAL IMMO. CORPORELLES	32 369 258,314	3 059 267,771	0,000	35 428 526,085	12 166 433,408	1 713 979,806	13 880 413,214	21 548 112,871
TOTAL GENERAL	32 461 538,362	3 059 267,771	0,000	35 520 806,133	12 251 693,060	1 719 376,750	13 971 069,810	21 549 736,323

3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières du groupe EURO-CYCLES ont totalisé au 31 Décembre 2023 un solde net de **117 950,000 TND** contre un solde de **212 832,000 DT** au 31 Décembre 2022 , qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
Participation AFRICA PACK	32 000,000	32 000,000
Prêts au personnel	40 050,000	140 432,000
Cautionnements	45 900,000	40 400,000
Total	117 950,000	212 832,000

NOTE 4 : ACTIFS COURANTS

Ce poste présente un solde net au 31 Décembre 2023 de **146 077 478,719 TND** contre un solde de **202 496 126,714 TND** au 31 Décembre 2022, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Stocks	124 048 716,509	168 397 036,979
Clients et comptes rattachés	12 498 669,093	21 150 067,845
Autres actifs courants	6 783 784,661	9 759 493,578
Placements et autres actifs financiers	116 373,948	86 609,134
Liquidités. Équivalents de liquidités	8 021 067,052	7 085 561,544
VALEURS BRUTES	151 468 611,263	206 478 769,080
Provisions stock	- 1 905 970,119	- 861 703,584
Provisions clients	-3 546 605,864	- 3 120 938,782
VALEURS NETTES	146 016 035,280	202 496 126,714

4.1. STOCKS

Les valeurs nettes en stocks s'élèvent au 31 Décembre 2023 à **122 142 746,390 TND** contre **167 535 333,395 TND** au 31 Décembre 2022. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Stocks	123 847 112,441	168 148 067,969
- Annulation marge inter-groupe	201 604,068	248 969,010
VALEURS BRUTES	124 048 716,509	168 397 036,979
Moins provisions	-1 905 970,119	-861 703,584
VALEURS NETTES	122 142 746,390	167 535 333,395

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente un solde net de **8 952 063,229 TND** au 31 Décembre 2023 contre un solde de **18 029 129,063 TND** au 31 Décembre 2022, soit une diminution de **9 077 065,834 TND** par rapport à l'exercice précédent qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Clients ordinaires	13 481 671,551	24 804 428,600
- Clients douteux	3 546 605,864	3 120 938,782
- Annulation compte inter-groupe	-4 529 608,322	-6 775 299,537
Total Brut	12 498 669,093	21 150 067,845
- Provision pour dépréciation des clients	-3 546 605,864	-3 120 938,782
Total Net	8 952 063,229	18 029 129,063

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Le poste des autres actifs courants totalise **6 783 784,661 TND** au 31 Décembre 2023 contre **9 759 493,578 TND** au 31 Décembre 2022 enregistrant une diminution de **2 975 708,917 TND**. Il se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Débiteurs divers	3 034 971,521	1 876 313,930
- Fournisseurs, avances et acomptes	706 278,968	3 731 150,037
- Etat, impôts et taxes	3 388 483,743	4 934 716,980
- Prêt au personnel	1 250,000	12 200,000
- Fournisseurs débiteurs	31 550,251	4 205,831
- Produits à recevoir	1 808 444,850	1 008 813,060
- Charges constatées d'avance	831 385,735	53 907,670
- Annulation compte inter groupe (produit à recevoir)	-3 018 580,407	-1 861 813,930
Total	6 783 784,661	9 759 493,578

1.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élevant à **116 373,948 TND** au 31 Décembre 2023 se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Échéance à moins d'un an sur prêt NC	76 082,000	48 826,000
-FCP capital plus	40 291,948	37 783,134
Total	116 373,948	86 609,134

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 Décembre 2023 s'élève à **8 021 067,052 TND** et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Banques	7 763 544,719	6 717 199,725
- Régies d'avances et d'accréditifs	249 216,450	366 532,747
- Caisses	7 562,409	1 798,103
- Autres organismes financiers	743,474	30,969
Total	8 021 067,052	7 085 561,544

NOTE 5 : CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2023 un solde de **56 259 856,584 TND** s'analysant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variations
- Capital social	9 801 000,000	9 801 000,000	0,000
Réserves (1)	1 600 290,000	1 600 290,000	0,000
Résultats reportés (2)	33 318 979,013	39 897 755,383	6 578 776,370
- Réserves consolidés (1) + (2)	34 919 269,013	41 498 045,383	6 578 776,370
- Intérêts minoritaires	883,884	1 377,045	493,161
- Résultat de la période	16 628 745,380	4 959 031,777	-11 669 713,603
- Résultat de l'exercice des minoritaires	1 493,161	402,380	-1 090,781
Total	61 351 391,438	56 259 856,585	-5 091 534,853

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2023

Désignation	AU 31-12-2022 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2022	Distribution des dividendes	Résultat de l'exercice 2023	Retraitements	Au 31/12/2023
	1	2	3	4	5	(1)+(2)+(3)+(4)+(5)
- Capital Social	9 801 000,000					9 801 000,000
Réserves (1)	1 600 290,000					1 600 290,000
Résultats reportés (2)	33 318 979,012	16 628 745,381	-9 801 000,00		-248 969,010	39 897 755,383
-Réserves consolidés (1) + (2)	34 919 269,012	16 628 745,381	-9 801 000,000		-248 969,010	41 498 045,383
- Intérêts des minoritaires	883,884	1 493,16	-1 000,000			1 377,045
-Résultat de l'exercice Groupe	16 628 745,381	-16 628 745,381		4 959 031,777		4 959 031,777
- Résultat de l'exercice des minoritaires	1 493,160	-1 493,16		402,380		402,380
♠ Total	61 351 391,437	0,000	-9 802 000,00	4 959 434,157	-248 969,010	56 259 856,585

NOTE 6 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2023 un solde de **10 899 693,780 TND**, se détaillant ainsi :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
Emprunts	10 618 854,789	5 434 282,312
Provisions pour risques et charges	280 838,991	280 838,991
Total	10 899 693,780	5 715 121,303

NOTE 7 : PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2023 à **100 529 701,189 TND**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
Fournisseurs et comptes rattachés	8 818 474,82	18 904 067,68
Autres passifs courants	15 080 468,454	16 164 672,786
Autres passifs financiers	63 671 824,202	111 592 690,195
Concours bancaires	12 958 933,715	9 190 860,617
Total	100 529 701,189	155 852 291,275

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Les dettes envers les fournisseurs totalisent **8 818 474,818 TND** au 31 Décembre 2023.

Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Fournisseurs d'exploitation	10 227 883,094	20 564 919,205
- Fournisseurs d'exploitations, effets à payer	3 082 404,046	5 114 448,009
- Fournisseur factures non parvenu	37 796,000	0,000
- Annulation compte inter-groupe	-4 529 608,322	-6 775 299,537
Total	8 818 474,818	18 904 067,677

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant **15 074 938,503 TND** au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Clients avances et acomptes	5 509 126,386	3 717 921,727
- Etats, impôts et taxes	1 690 336,460	4 799 906,785
- Charges à payer	1 950 652,715	3 479 171,531
- Crédoiteurs divers	976 071,581	870 227,263
- Personnel, rémunérations dues	738 629,816	835 890,025
- CNSS	494 654,123	539 836,622
- Actionnaires - Dividendes à payer	6 734 047,829	3 783 532,763
-Annulation Compte inter groupe	-3 018 580,407	-1 861 813,930
Total	15 074 938,503	16 164 672,786

7.3. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant **63 671 824.202 TND** au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Emprunts liés au cycle d'exploitation	61 933 849,586	111 079 993,690
- Échéances à moins d'un an	1 416 076,435	33 823,054
- Intérêts courus	321 898,181	478 873,451
Total	63 671 824,202	111 592 690,195

7.4. CONCOURS BANCAIRES

Cette rubrique totalisant **12 958 933,715 TND** au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Concours bancaires	12 958 933,715	9 190 860,617
Total	12 958 933,715	9 190 860,617

NOTE 8 : LES POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT**8.1. LES REVENUS**

Les revenus du " GROUPE EURO-CYCLES " s'élèvent au 31 Décembre 2023 à **109 209 273,356 TND** contre **161 413 072,231 TND** au 31 Décembre 2022, enregistrant ainsi une diminution de **52 203 798,875 TND** représentant **32.34 %**.

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
- Ventes vélos	100 641 976,142	143 880 803,984
- Ventes accessoires	8 550 107,214	17 386 649,590
- Ventes jantes	7 325 577,697	10 751 624,890
-Cadres et fourches	796 300,248	1 928 044,008
Ventes de produits résiduels	40 904,488	0,000
-Triporteurs	0,000	145 618,657
- Annulation opération inter-groupe	-8 145 592,433	-12 679 668,898
Total	109 209 273,356	161 413 072,231

8.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation du " GROUPE EURO-CYCLES " s'élèvent au 31 Décembre 2023 à **4 006 133.676 TND** contre **1 300 480.219 TND** au 31 Décembre 2022, enregistrant ainsi une augmentation de **2 705 653,457 TND** représentant **208 %**.

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
-Autres produits d'exploitation EC	4 223 900,153	1 501 981,699
-Annulation loyers et frais administratifs facturés par EC à TN	-217 766,477	-201 501,480
Total	4 006 133,676	1 300 480,219

8.3. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totalisent **101 353 078,519 TND** au 31 Décembre 2023 contre **136 162 047,166 TND** au 31 Décembre 2022, soit une diminution de **34 808 968,646TND** représentant **25,56 %**.

Elles représentent par rapport aux produits d'exploitation **89,52 %** au 31 Décembre 2023, contre **83,68 %** au 31 Décembre 2022.

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
Variation des stocks PF et des encours	-4 819 170,555	2 630 914,888
Achat d'approvisionnement consommés	82 673 587,158	105 424 547,243
Charges de personnel	7 682 109,465	9 391 351,122
Dotations aux amort et provisions	7 106 686,729	5 620 035,269
Autres charges d'exploitations	8 709 865,722	13 095 198,644
Total	101 353 078,519	136 162 047,166

8.4 LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES

Cette rubrique totalise un solde au 31 Décembre 2023 de **82 673 587,158 TND** soit une diminution par rapport au 31 Décembre 2022 de **22 750 960,084 TND** qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2023	Au 31 Décembre 2022
Achat d'approvisionnement consommés EC	86 101 288,260	110 185 396,78
Achat d'approvisionnement consommés TN	4 919 495,399	8 167 788,374
Annulation achat EC auprès de TN	-8 145 592,433	-12 679 668,898
Variation de la marge	-201 604,068	-248 969,010
Total	82 673 587,158	105 424 547,243

8.5 LES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2023 à **8 709 865,722 TND** contre **13 095 198,644 TND** au 31 Décembre 2022, soit une variation négative de **4 385 332,921TND** se détaillant comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
Autres charges d'exploitations EC	8 459 486,463	12 707 409,857
Autres charges d'exploitations TN	468 145,736	589 290,267
Retraitement EC	-217 766,477	-201 501,480
Total	8 709 865,722	13 095 198,644

8.6. RESULTAT D'EXPLOITATION

Au 31 Décembre 2023, Le résultat d'exploitation s'élève à **11 862 328,512 TND** contre **26 551 505,284 TND** au 31 Décembre 2022, enregistrant une variation négative de **14 689 176,771 TND**.

Les éléments hors exploitation présentent à la date du 31 Décembre 2023 un solde compensé de – **6 381 100 ,243 TND**, se détaillant comme suit :

-Charges financières nettes	- 7 727 878,815 TND
- Produits des placements	26 573,054 TND
-Autres gains ordinaires	1 374 314,475 TND
-Autres pertes ordinaires	-74 779,470 TND
TOTAL	<u>-6 401 770,756 TND</u>

8.7. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation, de l'impôt sur les sociétés au taux de 15% et de la contribution sociale solidaire au profit de caisse sociales de 3%, le bénéfice net au 31 Décembre 2023 s'élève à **4 959 434.157 TND** contre **16 630 238,540 TND** au 31 Décembre 2022, soit une diminution de **11 670 804,384 TND** (soit **70.18 %**).

NOTE 9 : ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2023, la trésorerie nette dégagée du "GROUPE EURO-CYCLES" a atteint - **4 937 866,663 TND** contre -**2 105 299,073 TND** au 31 Décembre 2022, dégageant ainsi une variation négative de trésorerie de 2 832 567,590 TND, ventilée comme suit :

- Flux de trésorerie liés à l'exploitation	52 542 901,241 TND
- Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 2 965 060,948 TND
- Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-52 410 407,883 TND

9.1 TRESORERIE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2023

DESIGNATION	Au 31 Décembre 2023	Au 31 Décembre 2022
Liquidités et Equivalents de Liquidités	8 021 067,052	7 085 561,544
-Concours bancaires	12 958 933,715	9 190 860,617
	-4 937 866,663	-2 105 299,073

NOTE 10 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	Montant 2023	Charges	Montant 2023	Soldes	31/12/2023	31/12/2022
Revenus et autres produits d'exploitation	109 209 273,356	Achats Consommés	82 673 587,158			
Revenus et autres produits d'exploitation autres produits	4 006 133,676					
Production stockée Production immobilisée	4 819 170,555					
Total	118 034 577,587	Total	82 673 587,158	Production	118 034 577,587	160 082 637,562
Production	118 034 577,587	Achats Consommés	82 673 587,158	Marge sur cout Matières	35 360 990,429	54 658 090,319
Marge commerciale		Autres charges externes	8 068 682,363			
Marge sur coût matière	35 360 990,429					
subvention d'exploitation						
Total	35 360 990,429	Total	8 068 682,363	Valeur Ajoutée Brute	27 292 308,066	42 980 473,440
Valeur Ajoutée Brute	27 290 252,371	Impôts et taxes	641 183,359			
		Charges de personnel	7 682 109,465			
Total	27 292 308,066	Total	8 323 292,824	Excédent Brut D'exploitation	18 969 015,242	32 171 540,553
Excédent brut d'exploitation	18 969 015,242	charges ordinaires	74 779,470			
Autres produits ordinaires	1 374 314,475	Charges financières	7 727 878,815			
Produits financiers	26 573,054	Dotations aux amortissements et aux prov	7 106 686,729			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	501 123,600			
Total	20 369 902,771	Total	15 410 468,614	Résultat des activités Ordinaires après IS	4 959 434,157	16 630 238,541
Résultat positif des activités ordinaires après Impôt	4 959 434,157					
Total	4 959 434,157	Total		Résultat net après modification comptable	4 959 434,157	16 630 238,541

NOTE 11 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2023	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	4 819 170,555	4 819 170,555					4 819 170,555
- Achats consommés	-82 673 587,158	-82 673 587,158					-82 673 587,158
- Charges de personnel	-7 682 109,465	-5 377 476,826	-2 231 652,663	-72 979,977			-7 682 109,465
- Dotations aux amort. et aux provisions	-7 106 686,729	-5 746 466,666	-400 106,355	-960 113,707			-7 106 686,729
- Autres charges d'exploitation	-8 709 865,722	-1 071 269,344	-791 927,426	-6 367 187,557	-214 262,669	-265 218,726	-8 709 865,722
- Charges financières nettes	-7 727 878,815				-7 727 878,815		-7 727 878,815
- Autres pertes ordinaires nettes	-74 779,470					-74 779,470	-74 779,470
Total	-109 155 736,804	-90 049 629,439	-3 423 686,444	-7 400 281,241	-7 942 141,484	-339 998,196	-109 155 736,804

NOTE 12 – NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 Décembre 2023, les engagements hors bilan de la société « Euro-cycles » sont :

II- ENGAGEMENTS DONNES RELATIFS A LA SOCIETE MERE**EUROCYCLES****I.1 Engagements bancaires donnés**

Banques	Engagement	Montant en DT	Hypothèque	Superficie en m ²	Rang
STB	CREDIT DE GESTION :	30 337 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	1 ^{er}
	Accréditifs + F import		Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Nantissement sur outillage et matériel dont le total s'élève 2 662 154 TND Nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fond de commerce sis à la Z.I KALAA KEBIRA Sousse	5 909	1 ^{er}
UIB	CREDIT DE GESTION :	16 000 000,000	Nantissement en rang utile sur le matériel de 2 662 154 DT		
			Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du TF N° 40017	5 909	utile
AMEN BANK	CREDIT DE GESTION :	16 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	utile
	CREDIT D'INVESTISSEMENT LONG TERME :	6 000 000,000	Totalité du Lot 43 TF 40017	5792	1er rang
BH BANK	CREDIT DE GESTION :	30 500 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5909	utile

I.2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

Une garantie solidaire est donnée par la société mère EUROCYCLE au profit de sa filiale TUNINDUSTRIE détaillée comme suit :

Banques	Engagement	Montant en DT
UIB	Crédit de gestion (FI)	3 000 000
UIB	Crédit à moyen Terme d'investissement	4 202 000

III- ENGAGEMENTS DONNES RELATIFS A LA FILIALE TUNINDUSTRIES

Banques	Engagement	Montant en TND	Hypothèque	Superficie en m ²	Rang
STB	CREDIT A MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT	2 500 000	Totalité de la propriété sise à Kalaa Kebira –Sousse objet de titre foncier N°167943 Sousse	2649	1 ^{er}
UIB	CREDIT A MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT	4 202 000	Totalité de la propriété sise à Kalaa Kebira –Sousse objet de titre foncier N°167943 Sousse Nantissement en rang utile sur le matériel à acquérir	2649	1 ^{er} Utile

8.1. AFFECTATION DES RESULTATS

8.1.1 RAPPEL STATUTAIRE

Les produits annuels de la Société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, après affectations, s'il y a lieu l'extinction des pertes des exercices antérieurs, il est prélevé ; cinq pour cent au moins pour la constitution de fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve atteint une somme égale à un dixième du capital social mais reprend son cours si cette réserve venait à descendre au-dessous de cette fraction.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit de décider, sur proposition du Conseil d'Administration de prélever toute somme qu'elle juge convenable, soit pour être portée à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant.

Le surplus est réparti entre les actionnaires.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves que la loi ou les statuts interdisent leurs distributions.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée ou par le Conseil d'Administration, entre les mains d'actionnaires.

La mise en paiement des dividendes décidée par l'assemblée générale ordinaire d'une société faisant appel public à l'épargne, doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale sauf si les actionnaires à l'unanimité ont décidé le contraire.

Après les trois mois les dividendes non distribués produiront au profit de l'actionnaire un taux d'intérêt commercial suivant la réglementation en vigueur.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de rapport ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions ci-dessus ou s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif des dividendes distribués.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

8.1.2 AFFECTATION DES RESULTATS

<i>Désignations</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>26 958 896</i>	<i>16 628 745</i>	<i>5 354 450</i>
<i>Réserves légales</i>	<i>891 000</i>	<i>980 100</i>	<i>980 100</i>
<i>Dividendes</i>	<i>14 879 700</i>	<i>9 801 000</i>	<i>2 940 300</i>
<i>Résultats reportés</i>	<i>20 558 473</i>	<i>31 746 668</i>	<i>40 657 327</i>

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES					
					En Dinars
<i>DESIGNATIONS</i>	<i>Capital Social</i>	<i>Réserves Légales</i>	<i>Résultats Reportés</i>	<i>Résultat de L'exercice</i>	<i>Total Capitaux</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2019</i>	<i>8 910 000</i>	<i>810 000</i>	<i>17 367 721</i>	<i>10 150 181</i>	<i>37 237 903</i>
<i>Affectation des résultats 2019(selon PV AGO 28 Mai 2020)</i>					
<i>Réserves légales</i>		<i>81 000</i>			
<i>Résultats reportés</i>			<i>357 282</i>	<i>- 357 282</i>	
<i>Dividendes</i>				<i>- 9 711 900</i>	<i>- 9 711 900</i>
<i>Résultat de l'exercice 2020</i>				<i>16 332 120</i>	<i>16 332 120</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2020</i>	<i>8 910 000</i>	<i>891 000</i>	<i>17 725 003</i>	<i>16 332 120</i>	<i>43 858 123</i>
<i>Affectation des résultats 2020(selon PV AGO 15 Avril 2021)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			<i>2 833 470</i>	<i>- 2 833 470</i>	
<i>Dividendes</i>				<i>- 13 498 650</i>	<i>-13 498 650</i>
<i>Résultat de l'exercice 2021</i>				<i>26 958 896</i>	<i>26 958 896</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2021</i>	<i>8 910 000</i>	<i>891 000</i>	<i>20 558 473</i>	<i>26 958 896</i>	<i>57 318 369</i>
<i>Affectation des résultats 2021(selon PV AGO 22 Avril 2022)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			<i>12 079 196</i>	<i>4 307 413</i>	
<i>Dividendes</i>				<i>- 14 879 700</i>	<i>- 14 879 700</i>
<i>Augmentation du capital</i>	<i>891 000</i>		<i>-891 000</i>		
<i>Résultat de l'exercice 2022</i>					<i>16 386 609</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2022</i>	<i>9 801 000</i>	<i>891 000</i>	<i>31 746 669</i>	<i>16 386 609</i>	<i>58 825 278</i>
<i>Affectation des résultats 2022(selon PV AGO 15 juin 2023)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>		<i>89 100</i>	<i>6 496 509</i>	<i>- 1 231 159</i>	
<i>Dividendes</i>				<i>-9 801 000</i>	<i>-9 801 000</i>
<i>Augmentation du capital</i>					
<i>Résultat de l'exercice 2023</i>					<i>5 354 450</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2023</i>	<i>9 801 000</i>	<i>980 100</i>	<i>38 243 178</i>	<i>5 354 450</i>	<i>54 378 728</i>

8.2 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

8.2.1 FONDS DE ROULEMENT

			(1000) dinars
DESIGNATIONS	2021	2022	2023
<i>Fond de Roulement</i>	43 656 399	43 360 463	43 263 901

8.2.2 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

DESIGNATIONS	2021	2022	2023
<i>Besoin de Fond de Roulement</i>	15 155 169	45 058 295	48 117 646

8.2.3 TRESORERIE NETTE

DESIGNATIONS	2021	2022	2023
<i>Trésorerie nette</i>	18 359 024	- 1 697 832	- 4 853 745

8.3 INDICATEURS D'ACTIVITE ET RATIOS DE GESTION

8.3.1 INDICATEURS D'ACTIVITE

DESIGNATIONS	2021	2022	2023
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	57 318 368	58 825 278	54 378 728
<i>Passifs non courants</i>	327 690	297 888	6 289 210
<i>Capitaux permanents</i>	57 646 058	59 123 166	60 667 938
<i>Passifs courants</i>	144 276 123	149 674 909	90 432 154
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	66 350 875	23 690 004	12 658 818
<i>Total passifs</i>	144 603 814	149 972 797	105 721 364
<i>Revenus</i>	147 278 992	161 413 072	109 209 273
<i>Coût d'achat des marchandises vendues</i>	101 996 072	110 185 397	86 101 288
<i>Marge commerciale</i>	45 282 920	51 227 675	23 107 985
<i>Charges de personnel</i>	7 094 476	8 576 447	7 097 155
<i>Résultat d'exploitation</i>	30 162 392	23 563 577	10 356 261
<i>Résultat net</i>	26 958 896	16 386 609	5 354 450

8.3.2 RATIOS FINANCIERS

<i>Ratios de structure</i>	2021	2022	2023
<i>Actifs non courants/Total bilan</i>	7%	7%	11%
<i>Stocks/Total bilan</i>	59%	75%	73%
<i>Actifs courants/Total bilan</i>	93%	93%	89%
<i>Capitaux propres/Total bilan</i>	28%	28%	34%
<i>Passifs non courants/Total bilan</i>	0.16%	0.16%	4%
<i>Passifs courants/Total bilan</i>	71%	72%	62%
<i>Passifs/Total bilan</i>	71%	72%	66%

<i>Ratios de gestion</i>	2021	2022	2023
<i>Charges de personnel/Chiffre d'affaires</i>	5%	5%	6.50%
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	20%	20%	9.50%
<i>Chiffres d'affaires/Capitaux propres</i>	257%	257%	200%

<i>Ratios de solvabilité</i>	2021	2022	2023
<i>Capitaux propres/Capitaux permanents</i>	96	99%	89%

<i>Ratios de liquidités</i>	2021	2022	2023
<i>Actifs courants/Passifs courants</i>	151%	129%	143%
<i>Liquidités et équiv.de li/Passifs courants</i>	28%	5%	8%

<i>Ratios de rentabilité</i>	2021	2022	2023
<i>Résultat net/Capitaux propres après résultat</i>	47%	28%	10%
<i>Résultat net/Capitaux permanents après résultat</i>	47%	28%	9%
<i>Marge commerciale/Chiffre d'affaires</i>	30%	32%	21%
<i>Résultat net/Chiffre d'affaires</i>	18%	10%	5%

<i>Autres ratios</i>	2021	2022	2023
<i>Délai de règlement fournisseurs (en jours)</i>	133	77	53
<i>Délai de règlement clients (en jours)</i>	81	40	29

8.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mes dames et Messieurs les Actionnaires de la

Société « **EURO-CYCLES – SA** »

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse ;

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mes dames et Messieurs les Actionnaires ;

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **EURO-CYCLES – SA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **160 100 091,900 TND**, un bénéfice net de **5 354 449,999 TND**, des capitaux avant affectation du résultat de l'exercice de **54 378 727,682 TND** et une variation négative de trésorerie de **3 185 004,887 TND**.

OPINION

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLES D'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

I. Existence et évaluation des stocks

Point clé d'audit

Au 31 décembre 2023, les stocks s'élèvent à une valeur nette de **116 380 629.403 TND**, représentant **72.69%** du total bilan.

Compte tenu de leur part importante des actifs de la société, de leur quantité, de leur rotation et de leur impact significatif sur la situation financière, l'évaluation des stocks est considérée comme un point clé d'audit.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- L'examen des procédures de contrôle interne se rattachant à la gestion des stocks et la réalisation des tests clefs pertinents.
- L'examen et le recoupement des états de mouvements des différentes catégories de stocks ainsi que les tests de vérification des consommations et de la production.
- L'assistance aux travaux des inventaires physiques pour les différentes catégories de stocks afin de s'assurer de la bonne application des notes d'inventaire établies par la société notamment par notre présence aux différentes opérations de comptage physique.

- L'examen de la valeur des différentes catégories de stocks, en s'assurant de la permanence de la méthode d'évaluation.
- S'assurer de l'application de la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des stocks de matières premières basées sur l'ancienneté des stocks non mouvementés compte tenu des besoins de leurs consommations futurs
- S'assurer de la réalité des stocks en transit et de leurs réceptions en post clôture.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société « EURO-CYCLES – SA » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société « EURO-CYCLES – SA » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre

- Des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMNTATION EN VIGUEUR

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Sousse, le 23/04/2024

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY

Yosra CHELLY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de l'OECT



AHMED EL KAFSI

AHMED EL KAFSI
Commissaire aux Comptes
Expert Comptable
Membre de l'Ordre



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société

« **EURO-CYCLES** » SA

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Conventions et opérations nouvellement conclues ou réalisées au cours de l'exercice 2023 :

A.1 Opérations réalisées avec la société « TUNINDUSTRIES »

1- Au cours de l'exercice 2023, la société « EURO-CYCLES – SA » a réalisé des opérations d'achats de matières premières auprès de la société « TUNINDUSTRIES-SARL » pour un montant total de **8 086 126,960 TND** se répartissant comme suit :

Opérations	Montant en TND
ACHATS ASSISES	1 496 771,107
ACHATS ROUES	6 571 555,853
ACHATS STRUCTURES	17 800,000
Total	8 086 126,960

Le compte fournisseur « TUNINDUSTRIES » présente au 31 Décembre 2023 un solde créditeur de **4 529 608,322 TND**.

2- Au titre de l'exercice 2023, la société « Euro-cycles » a :

- donné en location des locaux à usage industriels à la société « TUNINDUSTRIES » pour un loyer annuel de **30 870 TND**.

- facturé des frais administratifs pour un montant global de **186 896,477 TND**.

- comptabilisé des revenus de participations pour un total de **999 000 TND** suivant PV AGO du 04/05/2023 au titre des dividendes distribués par la société TUNINDUSTRIES.

Le compte débiteurs divers « TUNINDUSTRIES » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de **3 018 580,407 TND**.

A.2 Opérations réalisées avec « MDS AGIL HERGLA »

Au cours de l'exercice 2023, la société « EURO-CYCLES -SA » a réalisé des opérations d'achats de carburants et des frais d'entretien véhicules auprès de la société « MDS AGIL HERGLA » pour un total de **250 285,959 TND**.

Le compte fournisseur « MDS AGIL HERGLA » présente au 31 décembre 2023, un solde créditeur de **15 096,099 TND**.

A.3 Opérations réalisées avec la société « AFRICA PACK-SARL »

1- Au cours de l'exercice 2023, la société « EURO-CYCLES – SA » a réalisé des opérations d'achats d'emballages auprès de la société « AFRICA PACK-SARL » pour un montant total de **37 796,000 TND**.

Le compte fournisseur « FOURNISSEUR AFRICA PACK -FACTURES NON

PARVENUES » présente au 31 décembre 2023, un solde créditeur de **37 796 TND**.

B- Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

B-1 : Les obligations et engagements de votre société envers ses dirigeants à savoir le président du conseil d'administration, le directeur général, et le directeur général adjoint ont été fixé par le PV du conseil d'administration du 07/01/2020 pour le président du conseil d'administration et le directeur général et par le contrat de travail du 04/07/2005 pour le directeur général adjoint.

Au cours de l'exercice 2023, les rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants ont été réalisés en respectant les décisions sus indiqués détaillés comme suit :

- **Au profit du président du conseil d'administration**
 - Une rémunération annuelle brute de **150 000 TND**.

- **Au profit du directeur Général**
 - Un salaire brut de **466 584,884 TND** y compris les avantages en natures.

- **Au profit du directeur général adjoint**
 - Un salaire brut de **132 314,121 TND** y compris les avantages en natures ;
 - Un intéressement sur le résultat net de l'exercice 2023 décidé par le conseil d'administration du 08/03/2024 pour un montant de **270 000,000 TND**.

B-2 Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 15 Juin 2023, les membres du conseil d'administration ont bénéficié chacun d'un montant brut de **8 750 TND** comme jetons de présence au titre de l'année 2022.

Sousse, le 23/04/2024

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY

Yosra CHELLY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de l'OECT



AHMED EL KAFSI

AHMED EL KAFSI
Commissaire aux Comptes
Expert Comptable
Membre de l'Ordre



Mes dames et Messieurs les Actionnaires du

Groupe « EURO-CYCLES »

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse ;

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du « Groupe EURO-CYCLES », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un total net de bilan de **167 683 721,602 TND**, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de **4 959 031,777 TND**, des capitaux avant affectation du résultat de l'exercice de **56 259 856,585 TND** et une variation négative de trésorerie de **2 832 567,590 TND**.

OPINION

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du « Groupe EURO-CYCLES » au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLES D'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

I. Existence et évaluation des stocks

Point clé d'audit

Au 31 décembre 2023, les stocks s'élèvent à une valeur nette de **116 380 629.403 TND**, représentant **72.69%** du total bilan.

Compte tenu de leur part importante des actifs de la société, de leur quantité, de leur rotation et de leur impact significatif sur la situation financière, l'évaluation des stocks est considérée comme un point clé d'audit.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- L'examen des procédures de contrôle interne se rattachant à la gestion des stocks et la réalisation des tests clefs pertinents.
- L'examen et le recoupement des états de mouvements des différentes catégories de stocks ainsi que les tests de vérification des consommations et de la production.
- L'assistance aux travaux des inventaires physiques pour les différentes catégories de stocks afin de s'assurer de la bonne application des notes d'inventaire établies par la société notamment par notre présence aux différentes opérations de comptage physique.
- L'examen de la valeur des différentes catégories de stocks, en s'assurant de la permanence de la méthode d'évaluation.

- S'assurer de l'application de la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des stocks de matières premières basées sur l'ancienneté des stocks non mouvementés compte tenu des besoins de leurs consommations futurs
- S'assurer de la réalité des stocks en transit et de leurs réceptions en post clôture.

RAPPORT DE GESTION RELATIF AU GROUPE

La responsabilité du rapport de gestion du groupe de l'exercice 2023 incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 et l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe « EURO-CYCLES » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a

l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par le Groupe avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes du Groupe avec la réglementation en vigueur.

Sousse, le 23/04/2024

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY

Yosra CHELLY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de l'OECT



AHMED EL KAFSI

AHMED EL KAFSI
Commissaire aux Comptes
Expert Comptable
Membre de l'Ordre



CHAPITRE 9 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

9.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

Dénomination et siège social

Dénomination sociale : « Euro-cycles »

Siège social : Zone Industrielle – KalaaKébira- Sousse

Tel : (+216) 36 408 806 /36 408 807/36 408 808

Fax : (+216) 73 342 039

E-mail : accueil@euro-cycles.com

Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable : Société totalement exportatrice

Date de constitution et durée de la société.

Date de constitution : Novembre 1993

Durée : 99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social

La société a pour objet les opérations suivantes :

- La fabrication, le montage, la vente, tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou par appel à la sous-traitance des tâches connexes. A cet effet, elle peut gérer et posséder des aires de stockage et d'entrepôt, procéder à des opérations de conditionnement et d'emballage, assurer par elle-même, par ses moyens ou par recours à la location des transports intérieurs et internationaux et réaliser toutes sortes d'opérations de transit conformément à la législation en vigueur : ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus indiqué et susceptible d'en faciliter l'extension et le développement.

Identifiant Unique :

0044463T

Exercice social

Exercice social : du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque Année.

Nationalité

Tunisienne.

Capital Social

Le Capital social est fixé à la somme de 9.801.000 dinars et divisée en 9.801.000 actions, toutes nominatives de 1 Dinar de valeur nominale chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 9.801.000.

Régime fiscal

- A partir de l'exercice 2022, les bénéfices réalisés par la société « EURO-CYCLES-SA » sont devenus imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% avec un minimum légal de 0.2% du CA TTC.

II- La société « EURO-CYCLES » est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- La TCL au taux de 0,1% sur le chiffre d'affaires provenant à l'exportation et ce à partir du 1^{er} janvier 2014,
- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers,
- Taxe d'entretien et d'assainissement,
- Droits et taxes perçus au titre des prestations directes (Téléphone, taxes portuaires, etc.),

III-La loi n°2017- 66 du 18 Décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018 a institué une contribution sociale solidaire au profit des caisses sociales de taux 1% sur les bénéfices servant de base pour calcul de l'impôt sur les sociétés à partir de l'exercice 2018.

En vertu de la loi de finances pour l'année 2023, ce taux a été ramené à 3% pour les sociétés soumises à l'IS au taux de 15%.

9.2. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE

9.2.1 DISPOSITIONS GENERALES

Capital social	9 801 000 Dinars
Nombre d'actions	9 801 000 Actions
Nominal	1 Dinar
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	01/01/2013

9.2.2 EVOLUTION DU CAPITAL

Date de décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur nominale
		Montant	Nbr d'actions	Montant	Nbr d'actions	
nov.-93	Constitution de la société Euro-cycles	5 000 DT	100	5 000 DT	100	50 DT
30/12/1993	Augmentation de capital en numéraire	95 000 DT	1 900	100 000 DT	2 000	50 DT
17/05/1994	Augmentation de capital en numéraire	110 000 DT	2 200	210 000 DT	4 200	50 DT
15/01/1997	Augmentation de capital en numéraire	90 000 DT	1 800	300 000 DT	6 000	50 DT
15/05/1997	Augmentation de capital en numéraire	300 000 DT	6 000	600 000 DT	12 000	50 DT
	Transformation de la forme d'une SARL à une S.A					
05/06/2007	Augmentation de capital Par incorporation de Résultats reportés	1 200 000 DT	24 000	1 800 000 DT	36 000	50 DT
23/11/2012	Augmentation de capital Par incorporation de Résultats reportés	3 600 000 DT	72 000	5 400 000 DT	108 000	50 DT
	Réduction de la valeur Nominale de 50 DT à 1 DT			5 400 000 DT	5 400 000	1 DT
28/04/2016	Augmentation de capital Par incorporation de	2 700 000 DT	2 700 000	8 100 000 DT	2 700 000	1 DT
02/05/2019	Augmentation de capital par incorporation des réserves	810 000DT	810 000	8 910 000DT	8 910 000	1DT
22/04/2022	Augmentation de capital par incorporation des réserves	891 000DT	891 000	9 801 000DT	9 801 000	1DT

9.2.3 AUTORISATIONS FINANCIERES EN VIGUEUR CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant.

9.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Actionnaires	Nbr actions	% du Capital
Habib ESSEYAH	3 269 949	33.36 %
Mohamed REKIK	1 039 323	10.60 %
Mourad GHAZI	770 000	7.86 %
Michèle BERAUDO	685 496	6.99%
Société MG INVEST	543 413	5.54%
Public	3 492 819	35.65%
Total	9 801 000	100%

9.4 MARCHE DE L'ACTION

Code valeur ISIN¹¹- TN0007570013

Place(s) de cotation- Bourse de Tunis-Tunisie

Marché des titres : principal

-Mode de cotation : continu

-Valeur nominale : 1 dinar

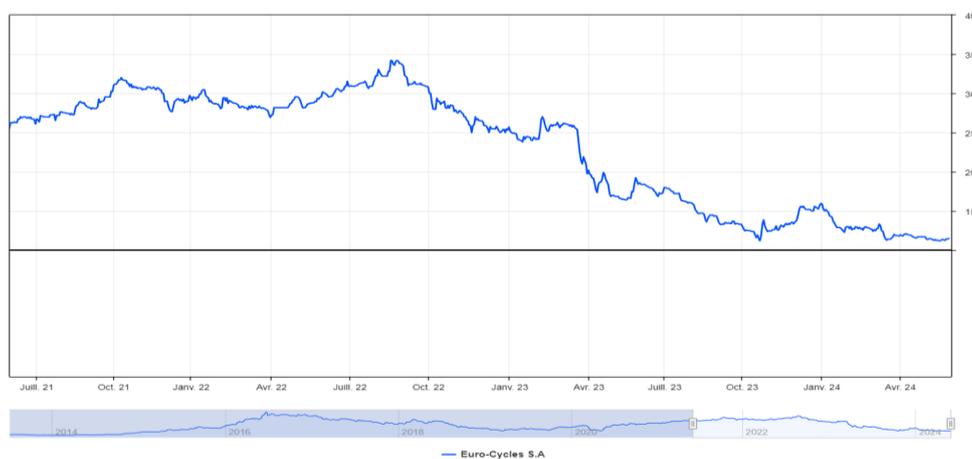
- Nombre d'actions en circulation au 31/12/2023 : 9 801 000 actions

-Cours de l'action au 31/12/2023 :15.950 dinars

-Capitalisation boursière au 31/12/2023 :156 325 950 DT

- Poids dans l'indice de référence au 31/12/23 :

9.4.1 EVOLUTION DU COURS EN 2023



9.4.2 CAPITALISATION BOURSIERE

La société EUROCYCLES a été introduite en bourse au cours de l'année 2013. Au 31/12/2023 la capitalisation boursière de la société s'élève à 156 325 950 dinars.

	2020	2021	2022	2023
Cours	26.16	32.44	25.53	15.95
variation	38.85%	24.01%	-21.30%	-37.52%

9.4.3 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

			En dinars
Désignations	2021	2022	2023
<i>Capital social</i>	<i>8 910 000</i>	<i>9 801 000</i>	<i>9 801 000</i>
<i>Valeur nominale à la date de distribution</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Nombre d'actions à la date de distribution</i>	<i>8 910 000</i>	<i>9 801 000</i>	<i>9 801 000</i>
<i>Dividende globale</i>	<i>13 498 650</i>	<i>9 801 000</i>	<i>9 801 000</i>
<i>Dividende par action</i>	<i>1,670</i>	<i>1,000</i>	<i>0.300</i>
<i>% du nominal</i>	<i>167%</i>	<i>100%</i>	<i>30%</i>
<i>Date de mise en paiement</i>	<i>Aout 2022</i>	<i>Juillet 2023</i>	<i>Sept 2023</i>
<i>Cours fin d'exercice</i>	<i>32.44</i>	<i>27.93</i>	<i>15.95</i>
<i>Dividend Yield</i>	<i>5.15%</i>	<i>3.58%</i>	<i>1.88%</i>
<i>Dividend pay out</i>	<i>55.19%</i>	<i>59.80%</i>	<i>54.91%</i>

La politique de distribution des dividendes est basée sur la pérennité des fondamentaux de l'entreprise ainsi qu'une rémunération généreuse des actionnaires.

9.4.4 RACHAT D' ACTIONS

Néant

CHAPITRE 10 : ASSEMBLEE GENERALE

10.1 DISPOSITIONS GENERALES

Convocation des Assemblées Générales

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver les comptes de l'exercice et affecter les résultats.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration ou en cas de nécessité par le tribunal sur demande de tout intéressé ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital, par le liquidateur et par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

Est nulle, la décision de l'assemblée générale portant approbation des états financiers si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes.

Les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes et la liste actualisée des actionnaires doivent être déposée au registre national des entreprises dans les délais légaux.

L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises dans le délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

Ordre du jour

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires se représentant au minimum cinq pour cent du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée Générale si elle ne figure pas à son ordre du jour.

Accès aux assemblées - Pouvoirs

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale ordinaire, et extraordinaire sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter.

« Un actionnaire pourra se faire représenter à une assemblée générale par son conjoint ou par un autre actionnaire ».

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur général ou un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

- Conditions à Remplir pour Siéger ou se faire Représenter

Les propriétaires d'action doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société avant le jour fixé pour la réunion.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents, qui d'après la loi doivent être communiqués à l'Assemblée, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital a le droit à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales et des rapports des commissaires aux comptes qui concernant les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

Quorum - vote- nombre de voix

Les Assemblées Générales Constitutives et Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent, au moins, la moitié du capital social sur première convocation.

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes légales.

Entre la première et la deuxième convocation un délai de 21 jours doit être observé.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires ou de représentants détenant au moins le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, une troisième Assemblée peut être convoquée dans les deux mois à partir de la date de convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Dans toutes les Assemblées Générales, le Quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Assemblées Générales Ordinaires

- Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

Pour délibérer valablement l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social après déduction s'il y a lieu de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau sans qu'aucun quorum ne soit requis. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion. Entre la première et la deuxième convocation, un délai minimum de quinze jours doit être observé.

-Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire
Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne relèvent pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Elles confèrent au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants.

D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes.

Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'administration et leur donne quitus.

Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

10.2 PRESENTATION DES RESOLUTIONS A SOUMETTRE AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE DU 20 JUIN 2024

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2023 ainsi que sur la gestion du groupe.
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les Etats Financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023.
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Examen et approbation des états Financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Examen et approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Affectation du résultat de l'exercice 2023 et distribution des bénéfices.
- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2023.
- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023.
- Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes.
- Approbation de la nomination d'un administrateur indépendant choisis par le comité de nomination

10.2.1 PROJET DES RESOLUTIONS QUI SERA SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA EN DATE DU 20 JUIN 2024

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 Juin 2024

Projet de la 1^{ère} résolution : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports d'activités du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2023, et après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2023, approuve lesdits rapports d'activités, les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023.

Les états financiers individuels et les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 font apparaître respectivement un bénéfice net individuel après impôt de 5 354 450 DT et un bénéfice net consolidé après impôt de 4 959 032 DT.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la 2^{ème} résolution : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports d'activités ainsi que le **rapport spécial** des commissaires aux comptes, prend acte purement et simplement et approuve, dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues durant l'exercice 2023 avec sa filiale « TUNINDUSTRIES-SARL » et les sociétés apparentées à la société « EURO-CYCLES SA ».

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la 3^{ème} résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer les dividendes au titre de l'exercice 2023 et d'affecter par conséquent le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023, ainsi que les résultats reportés comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2023	:	5 354 450 DT
+ Résultats reportés	:	38 243 668 DT
Résultat Distribuible	:	43 597 628 DT
- Dividendes à distribuer en Dinars Tunisie	:	(2 940 300 DT)

(Soit la distribution de 0.300 TND par action)

Résultats reportés après affectation	:	40 657 328 DT
--------------------------------------	---	---------------

La date de mise en paiement des dividendes a été fixé par l'assemblée au 2024.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la 4^{ème} résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de la société, à son Directeur Général et à son Directeur Général Adjoint pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

Elle les félicite pour la qualité de leur gestion ainsi que pour leurs efforts déployés pour la réussite de la société.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la 5^{ème} résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 8 750 DT (Huit Mille Sept Cent Cinquante Dinars) le montant Brut annuel des jetons de présence à allouer à chacun des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023 (soit 7 000 DT net de tous impôts par administrateur).

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la 6^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de M. AHMED EL KAFSI Expert-comptable, membre de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie titulaire de la Carte Professionnel N° 1482 et de la CIN 05512285 entant que Co- Commissaire aux comptes de la société pour les trois exercices comptables 2024-2025 et 2026, de ce fait son mandat se termine avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2026.

M. AHMED ELKAFSI, Accepte séance tenante sa nomination entant que Co-commissaire aux comptes de la société EURO CYCLES S.A pour les exercices 2024-2025 et 2026, et déclare n'être dans aucune situation d'incompatibilité prévue par la loi.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la 7^{ème} Résolution : Suite à la vacance du poste d'un administrateur indépendant au sein du conseil d'administration de la société EURO-CYCLES SA, à la recommandation du Conseil du Marché Financier et après avoir été retenu par le comité de nomination, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination du Mr ABDERAZEK LOUATI comme administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la Société EURO-CYCLES.

Mr ABDERAZEK LOUATI exercera ses fonctions en tant qu'administrateur indépendant au sein du CA de la société EURO-CYCLES SA pendant la durée restant à courir de son prédécesseur **Mr Ahmed RJIBA** soit pour une durée de 02 ans couvrant les exercices 2024 et 2025 et qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la 8^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son Mandataire pour effectuer les dépôts et les publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

MERCI